

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL DU 26 OCTOBRE 2012**



---

---

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE  
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

**Procès Verbal de la séance du 26 Octobre 2012**

---

---

**La séance est ouverte à 09 H 30**

**sous la présidence de Monsieur Eugène CASELLI**

**Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

**ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :**

Mesdames et Messieurs :

Zaven ALEXANIAN représenté par Patrick BORE - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Clément YANA - Jean-Louis BONAN représenté par Martine MATTEI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Jean-François DENIS - Xavier CACHARD représenté par Laure-Agnès CARADEC - Patricia COLIN représentée par Martine GOELZER - Jean-Marc CORTEGGIANI représenté par Jean-Marc BENZI - Claude DAUMERGUE représenté par Catherine JALINOT - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Albert GUIGUI représenté par Bruno GILLES - Mourad KAHOUK représenté par Jacqueline MAURIC - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Eric LE DISSES représenté par Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Christophe LOPEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - René MALLEVILLE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Alain CROCE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gerard PEPE représenté par Maurice TALAZAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Alain LAURENS - Myriam SALAH-EDDINE représentée par Sabine BERNASCONI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

**ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

Messieurs :

André ESSAYAN - Laurent LAVIE - Jean MONTAGNAC - Gilles PAGLIUCA - Marc POGGIALE - René TAVERA.

*(La séance est ouverte à 9 heures 45).*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Le quorum étant fixé à 79, il est constaté qu'il est atteint. La séance est ouverte.

## **I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2012**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du 29 juin 2012. Y a-t-il des observations ?

*(Pas d'observation)*

Il n'y en a pas, le procès verbal est adopté.

**Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2012 est adopté.**

## **II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président soit porté à la connaissance du Conseil. Il vous a été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

## **III– COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 29 juin 2012**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Conformément aux dispositions de la délibération n°04/ 314 CC en date du 31 mai 2008, il convient de rendre compte au Conseil des décisions du Bureau du 29 juin 2012. Elles vous ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

## **IV – INFORMATION AU CONSEIL : ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Une information sur l'état des travaux de la Commission consultative des services publics locaux a dû vous être transmise.

## **V – EXAMEN DES RAPPORTS**

### **COMMISSION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le jeudi 18 octobre 2012, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

**Monsieur COULOMB**.- La Commission s'est réunie et a travaillé efficacement. Tous les rapports ont reçu un avis favorable de la Commission hormis le rapport n°1 et le rapport n°3 qui ont fait l'objet d'une réserve de vote du groupe UPAC, à l'exception de M. Giorgi qui a voté pour. Le rapport n°19 a quant à lui reçu un avis favorable avec un vote contre du groupe UPAC et une abstention de M. Giorgi.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je vous remercie.

**Madame CARADEC**.- Monsieur le Président, chers collègues, votre budget supplémentaire est un simple exercice d'ajustement qui ne modifie en rien les grandes masses financières que nous ne cessons de dénoncer :

- la masse salariale,
- le coût toujours plus lourd des ordures ménagères,
- la subvention à la RTM.

Nous ne les dénonçons pas par hasard ou par principe mais parce qu'en face de cette flambée, le service rendu à nos concitoyens n'est malheureusement pas amélioré.

Nous observons aussi que les frais de fonctionnement augmentent de 3,5% dont deux millions pour la seule masse salariale.

La crise n'est visiblement pas arrivée jusqu'à nous.

La vocation d'un budget supplémentaire n'étant pas d'afficher de nouvelles orientations, nous attendrons le rapport d'orientation budgétaire de 2013 pour discuter concrètement des décisions qui servent l'intérêt général et préparent l'avenir de notre territoire.

Nous espérons que vous serez à la hauteur des attentes et vous pourrez alors compter sur nous si vos projets sont ambitieux et servent nos communes.

Pour l'heure, nous nous interrogeons sur le mode de fonctionnement de notre institution car les élus de groupe UPAC sont nettement plus présents dans les Commissions de travail ou les différentes réunions publiques que les élus de votre majorité.

*(Applaudissements)*

Cette carence met en évidence une forme d'imposture politique.

Vous communiquez beaucoup mais vous travaillez peu.

Vous communiquez beaucoup mais c'est la technostructure qui pilote, au jour le jour notre institution.

Vous montez des coups médiatiques, c'est votre mode de gestion.

En effet, c'est par la presse que l'on apprend que vous achetez les terrains Fralib, 5,3 millions d'euro, alors que ni la Commission Développement Economique, ni les Maires n'ont été consultés. C'est uniquement pour être agréable à Arnaud Montebourg...

**Des voix**.- Marinière !

*(Applaudissements)*

**Madame CARADEC**.- Marinière..., l'ami de M. Guerini, c'est ça ?... qui n'avait pas grand chose à proposer sur ce dossier.

C'est encore par la presse que nous apprenons le différend qui lie MPM à la société EVERE. C'est toujours par la presse que nous apprenons que vous lancez une souscription d'emprunts obligataires à hauteur de 52 millions d'euros sans avoir la décence ou la simple prudence d'en informer les élus communautaires.

Sur ces trois points, nous vous rappelons que vous êtes responsable devant les élus et non devant les journalistes.

Enfin, depuis la rentrée, la question essentielle de la Métropole est au cœur des débats.

La France a besoin de ces Métropoles, garantes des solidarités, points cardinaux et phares de sites où se construiront les réponses à la crise économique, écologique et sociale.

Nos métropoles doivent être capables de soutenir la compétition avec les grandes agglomérations européennes.

Par son histoire, sa démographie, son positionnement géographique, Marseille se doit de jouer un rôle majeur dans l'Europe du Sud et en Méditerranée.

Le Maire Jean-Claude Gaudin, relayé par Renaud Muselier, s'est aussitôt saisi de l'opportunité offerte par la loi de 2010 qui nous permettait, par un simple vote à la Communauté Urbaine, de transformer MPM en métropole.

C'est le gouvernement que nous soutenions qui s'est montré précurseur en offrant cette solution.

A l'époque vous l'avez combattue : au Conseil Municipal, le groupe socialiste a voté contre, et vous-même n'avez pas pris part au vote.

Christophe Masse affirmait : « *La stratégie de la Métropole serait à notre sens suicidaire* ».

*(Brouhaha, exclamations)*

Et puis, il a fallu un comité interministériel, sans réels travaux préparatoires pour que la Métropole devienne indispensable à vos yeux, indispensable à l'avenir de nos territoires, bref qu'un seul mot « Métropole » apporte pour vous la solution à tous nos problèmes!

Quel bon élève! Quelle conviction, aussi quoique un peu, beaucoup à géométrie variable!

Il est triste de voir que la détermination de certains élus dépend de la coloration politique du gouvernement. Encore que dans votre famille politique, vos amis du Département sont fermement opposés, eux, à la Métropole. Comprenez qui pourra, sinon que chez vous, on n'a de dessein qu'à la frontière de son clocher et de ses intérêts électoraux immédiats !

Serez-vous capable de leur imposer une vision, et laquelle?

En tous cas, celle de notre collègue Jean Viard nous paraît beaucoup plus constructive que celle au bazooka de M. Mennucci.

Eh non, il n'est pas là...

*(Applaudissements)*

Car créer une Métropole Euroméditerranéenne, c'est vouloir articuler le premier port de France et de Méditerranée à l'ensemble des pôles énergétiques, à l'université, à l'économie touristique et culturelle dont 2013 annonce les premiers espoirs. C'est organiser les transports, rationaliser la construction. Le monde économique, les organisations patronales et syndicales, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, ont compris l'intérêt majeur de ce projet et l'appellent de leurs vœux.

Cette métropole nous la voulons. Mais nous n'accepterons pas un projet au rabais. Nous n'accepterons pas que la Métropole médiatique de ce gouvernement devienne la L2 institutionnelle de demain!

Notre Métropole doit avoir le périmètre le plus pertinent possible pour répondre aux enjeux de structuration de notre territoire. Evidemment, elle ne doit surtout pas constituer un échelon supplémentaire dans le tragique édifice administratif français (Mairies de secteur, Mairies, Etablissements Publics, Département, Région, ...)

Notre Métropole doit être démocratique. Elle doit répondre à une plus grande justice fiscale donnant à nos territoires et surtout à la ville centre de véritables perspectives de développement.

Notre territoire a besoin d'audace et d'ambition. La Communauté Urbaine et son million d'habitants méritent un projet à la hauteur des enjeux, structuré par les moyens de mener à bien sa mission.

Merci.

*(Bravos, applaudissements)*

**Monsieur TEISSIER**.- Monsieur le Président, mes chers collègues après l'excellente intervention de notre collègue Mme Caradec, puisque le débat s'oriente vers la Métropole permettez-moi à cet instant d'intervenir. Je trouve qu'il est des instants dans le débat, dans la vie politique, qui donnent un sens à notre engagement. Je pense que celui de la Métropole en est un. Je pense que c'est un vrai beau débat que nous devons avoir autour de ce thème.

Permettez, si vous le voulez bien, au parlementaire mais aussi à l' élu local que je suis, de vous faire partager ma vision, ma réflexion sur ce sujet, loin des polémiques et des postures quelquefois trop politiciennes, voire même, pour certains, probablement dogmatiques.

En premier lieu, sachez que je suis, comme vient de le dire Laure-Agnès Caradec, favorable à la Métropole, mais favorable à l'intervention de la loi pour fixer les contours et le cadre de cette future Métropole.

Il est clair pour nous tous et je pense que personne ne s'oppose à cela, le repli sur soi ne peut pas être un gage d'avenir et il faut que nous dépassions les conservatismes pour que nous fassions reposer me semble-t-il cette avancée majeure pour l'avenir de nos territoires sur la seule volonté et le bon sens de notre nature humaine.

Ce qui n'exclut pas que je puisse comprendre les inquiétudes. Je peux parfaitement comprendre qu'elles s'expriment ici ou là.

Mais, je dis aussi avec force de conviction que mobiliser le législateur et l'appareil de l'Etat suppose que la future Métropole soit à la hauteur de l'enjeu.

Si le but, comme cela vient d'être dit, est simplement de réaliser un nouveau mécano institutionnel dans une France qui s'étouffe de l'empilement des strates administratives, sans clarifier les compétences, cela se fera sans moi et probablement sans nous, car je sais à l'avance que dans ce cas-là, c'est seulement le contribuable qui lui trinquera et paiera pour nos renoncements.

Si le but est de créer, comme je l'ai entendu ici ou là, une espèce de métropole Ikéa qui irait d'Ikéa Vitrolles à Ikéa Aubagne, nous nous tromperions une fois de plus de combat, et surtout nous ne rattraperions pas les longues années déjà écoulées et sur lesquelles nous avons perdu du temps sur ce dossier.

Car pour moi, notre responsabilité d' élu n'est pas simplement de hisser la future Métropole marseillaise à celle de ses aînées, qu'elle soit lyonnaise, lilloise ou nantaise.

Mais bien de profiter de ce statut d'exception que devraient lui conférer la loi et le contexte de sa création, pour gagner 20 ans.

Je considère que la Métropole doit avant tout, et peut être surtout, se concevoir comme un objet-monde qui permette, à l'échelle de la globalisation des échanges d'être visible de l'autre côté du monde.

La Métropole doit être un objet-monde de taille suffisamment critique pour être un outil de développement économique puissant et efficient. Son ampleur garantira sa crédibilité et accentuera l'attractivité de son territoire comme elle renforcera la vocation stratégique du grand Port Maritime.

La métropole doit être un outil de développement urbain, ne serait ce que parce que le développement urbain est intimement lié au développement économique.

Ne serait-ce que parce que la croissance démographique et l'allongement de la vie nous imposent d'avoir une vision macro du territoire.

Ne serait-ce que parce que nous devons donner de la cohérence aux différentes politiques publiques qui sont associées au développement urbain (je pense à l'habitat, aux transports etc.)

Enfin, la métropole doit être un outil de développement durable, car en effet comment croire que le plan climat que nous nous apprêtons à voter aura du sens, même si c'est une bonne chose, à la simple échelle des 18 communes de notre Communauté Urbaine.

Ce combat, extrêmement ambitieux, mais extrêmement nécessaire, nous le gagnerons, me semble-t-il, à deux conditions :

D'abord sur le plan fonctionnel et institutionnel, nous devons avoir le courage politique de faire de ces compétences métropolitaines des compétences exclusives. L'attractivité du territoire doit être la première ambition de la métropole de demain. Mais permettre aux Régions, aux Départements et aux intercommunalités de conserver des missions de marketing territorial serait à mon avis un contresens.

Par ailleurs pour être crédibles, les Métropoles devront être autonomes sur le plan financier et avoir la capacité de lever l'impôt notamment pour orienter la stratégie de développement économique.

Deuxième condition, et non des moindres, le parallèle à la Métropole devra être le renforcement des pouvoirs des Maires sur toutes les politiques de proximité.

Le Maire doit être celui qui délivre les permis de construire.

Le Maire doit être celui qui gère les écoles, les stades, les équipements publics.

Le Maire doit être celui qui gère la proximité, la propreté de sa commune. Bref, le Maire doit se réapproprier toutes les missions de gestion de l'espace public et conserver un rôle qui n'aurait jamais dû lui échapper, celui de premier des élus de proximité.

Il nous appartiendra à cette occasion de redéfinir pour Paris, Lyon et Marseille la relation du Maire de la ville et des Maires d'arrondissements.

Des régies de proximité devront être créées – et je les appelle de mes vœux depuis bien longtemps – ou encore le cantonnement – mais vous me l'avez déjà entendu dire – devront être placés sous l'autorité fonctionnelle des Maires de secteur.

C'est à mon sens, l'unique solution pour garantir à nos administrés une meilleure réactivité et une meilleure efficacité du service public. C'est à mon sens, l'unique façon de faire comprendre à nos administrés que la Métropole peut être une chance pour leur quotidien et leur qualité de vie.

Bref, vous l'avez compris, je suis favorable à une Métropole qui aille de l'Etang de Berre à l'Ouest du Var, en passant par le pays d'Aix et le bassin d'emploi de Cadarache. Les limites administratives actuelles sont trop étriquées et sans doute déjà dépassées.

Je suis favorable à une Métropole d'équilibre.

Equilibre entre ce qui est nécessaire pour le développement du territoire et ce qui est nécessaire pour le bien vivre de nos administrés.

Et permettez au plus ancien à celui qui est aujourd'hui le plus ancien des Maires d'arrondissements de France, et qui est aussi le plus ancien Député de ce Département, de vous enjoindre à mettre de l'audace dans ce débat et dans nos réflexions pour essayer de combattre la démagogie.

Permettez-moi de terminer sur une citation de Charles Péguy qui disait :

« *Si le triomphe de la démagogie est passager, ses ruines sont éternelles...* »

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

**Monsieur COULOMB.**- Monsieur le Président, je souhaitais intervenir sur le budget supplémentaire et les points financiers concernant FRALIB et l'emprunt. Toutefois, je préfère attendre que M. Giorgi fasse la présentation du budget supplémentaire. Si nous engageons un débat sur la Métropole, je pense que le plus à même de répondre dans notre groupe, c'est vous, Président.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Terminons-le.

Après M. Viard, je prendrai la parole et nous en terminerons avec ce sujet qui est un sujet éminemment important. M. Giorgi prendra ensuite la parole pour présenter le budget supplémentaire.

**Monsieur VIARD.**- Monsieur le Président, je voulais juste dire un mot.

Madame Caradec, j'ai apprécié votre intervention mais aussi le ton de votre intervention car on n'est pas obligé de toujours s'engueuler, on peut y mettre de l'humour et dans votre intervention, il y en avait, ce qui fait plaisir.

**Monsieur GAUDIN.**- Quand il n'y a pas M. Mennucci, c'est plus facile !

*(Applaudissements)*

**Monsieur VIARD.**- C'est vrai que ça aide, mais il n'est pas le seul, donc il ne faudrait pas exagérer car il me semble qu'au dernier Conseil municipal, les bruits d'oiseau ont volé de tous les côtés, donc soyez réalistes sur cette question.

Je ne vais pas revenir sur ce qu'a dit M. Teissier car pour l'essentiel, nous sommes en accord. Je crois qu'il y a 30 voire 40 ans de débat derrière nous. Je me rappelle lorsque l'on avait créé le club de l'aire métropolitaine dans les années 80 autour de la Préfecture de Région. C'est un très vieux sujet.

On a une chance, que l'on soit dans l'opposition ou dans la majorité. On aurait pu l'avoir avec le rapport Balladur. Je trouvais que c'était un bon rapport. La façon dont il avait été transformé ensuite, fait que ce rapport n'était pas lui que l'on nous avait proposé, il avait beaucoup perdu. L'idée, c'était déjà département/ métropole, c'était déjà cette réflexion.

Cette réflexion est fondamentale car il y a deux façons d'organiser le territoire aujourd'hui. Les départements sont d'excellents objets d'aménagement des mondes ruraux et des petites villes (75% du territoire). La construction des faits métropolitains comme moteur du développement, c'est ce qui compte dans les grands pays développés. C'est bien ce qu'il faut dire. Ce n'est pas Marseille qui mange sa banlieue, ce n'est pas Marseille qui absorbe le Pays d'Aix. Ce n'est pas cela l'enjeu car le Pays d'Aix vit un peu en périphérie. Il a gagné quelques parts d'activité depuis 30 ans car on n'était pas toujours performant ; mais en réalité, c'est une répartition de proximité, cela ne crée que peu.

La question est de savoir comment on recrée un modèle métropolitain comme Barcelone, comme Lyon etc.

La question de la relation avec le département est une question importante. Elle est difficile dans le monde politique parce que le monde politique est départementaliste – il est tombé dedans comme Obélix quand il était petit – donc ce n'est pas très facile de bouger sur ces choses. Si cela ne tenait que de moi, je bougerais sur ces choses.

Sur le fond, nous sommes à peu près d'accord.

Mais il y a deux enjeux majeurs dans les sociétés d'aujourd'hui : donner plus de sécurité identitaire de proximité et donner plus de stratégie et de perspectives. Et en ce moment, c'est vrai qu'une partie de l'opinion publique de la métropole a le sentiment que cette métropole va obliger tous les gens à vivre ensemble dans une espèce de melting pot, ce qui n'est absolument pas le cas. L'art de vivre d'Aix, l'art de vivre d'Allauch, de Marseille et de certains quartiers, il faut qu'on les favorise et c'est pour cela qu'il faut renforcer le pouvoir métropolitain. Cela repose la question à l'intérieur de la ville. C'est donc donner de l'appartenance d'une part et donner de la stratégie et de la perspective d'autre part.

Je pense que l'on a effectivement un problème de citoyenneté. Pour moi, ce qui définirait les bornes de la métropole, ce sont les communes dont 50% des gens travaillent dans la métropole. Je pense qu'il faut réunifier le monde du travail et le monde de la résidence car j'appelle ça la « démocratie du sommeil » : on vote dans des communes où l'on ne travaille pas. On vote pour quoi ? Pour le silence, de bonnes écoles, pas d'immigrés et pas de développement.

Pardonnez-moi, mais c'est quand même les critères premiers des votes aujourd'hui, alors que la République a été inventée en partant du travail. C'était ceux qui avaient un revenu qui votaient. Chez nous, ce sont ceux qui dorment qui votent.

S'agissant de la métropole et de ses frontières, si on pouvait faire ce qu'il faut, on prendrait les communes dont la moitié des habitants sont sur le marché du travail métropolitain, ce qui est un critère d'appartenance à un projet de construction et pas seulement de résidence. Evidemment, les retraités, on ne peut pas les mettre dans ce cadre, je parle des gens qui travaillent.

Si on veut que ce projet fonctionne, il faut qu'il soit populaire. Il mettra du temps à être populaire parce que partout en ce moment, on monte des opinions publiques contre, même chez nous, même à l'intérieur de nos camps. Soyons honnêtes, on voit bien ce qui se passe chez certains de nos amis et chez les vôtres, parce qu'être contre la métropole peut faire élire et parce que sur bien des questions, être contre aujourd'hui fait élire.

Donc la question de la construction d'une citoyenneté métropolitaine va prendre des années. Il faut donc qu'il y ait un vote direct d'une partie des élus métropolitains. Il faut que les gens votent, il faut qu'il y ait des batailles, il faut qu'il y ait un chef, il faut qu'il y ait des programmes parce que c'est la démocratie qui construit la citoyenneté.

Je pense que cette question du mode d'élection, cette question de la bataille politique, il ne faut pas que ce soit un objet technocratique. Mais en même temps, quand on me dit : « *Il faut en discuter maintenant* », je réponds « *Non, maintenant, on a une opportunité juridique de faire une bonne loi, c'est après que les gens habitent la loi par la démocratie, ce n'est pas avant* ».

La loi de décentralisation de Gaston Defferre n'était pas forcément populaire d'ailleurs les gens ne savaient pas à quoi cela correspondait, c'est ensuite que l'on est rentré dedans.

Donc d'abord la loi, et ensuite le montage d'une culture démocratique. Il faudra que l'on s'y attèle les uns et les autres en essayant d'avoir du contenu et des projets pour que les gens aient l'impression que l'on parle bien de leur avenir, de leur santé, de leur sécurité et de leurs enfants, sinon effectivement, il ne se passera rien.

Merci.

*(Applaudissements)*

**Monsieur MADROLLE**. - Je suis entièrement d'accord avec les déclarations de M. Viard, Mme Caradec et M. Tessier. Merci pour la qualité du débat. Je pense que ce débat est important pour tous, il transcende la gauche et la droite.

Mais attention, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, Jean Viard, lorsque vous dites « *d'abord la loi et ensuite les populations* ».

Si nous nous retrouvons dans la situation (et je vais peut-être faire une métaphore malheureuse) de l'Europe... Nous étions tous favorables à la construction européenne. Nous voyons comment aujourd'hui les populations ressentent l'Europe.

Nous ne devons pas nous retrouver dans la même situation par rapport à la Métropole. Nous devons prendre des engagements moraux par rapport à la construction métropolitaine et que cela ne devienne pas un instrument de guerre politique afin de prévoir des jeux internes aux formations politiques pour gagner ou perdre.

La Métropole doit être un projet du « vivre ensemble » et du « construire ensemble », sinon, nous monterons les populations contre la Métropole et le risque que nous encourrons, c'est de nous retrouver dans des situations de rejet de la Métropole à défaut des projets que nous pourrions inscrire dans cette Métropole. Le risque est là.

En tout cas, pour nous, il s'agit de porter le projet de la Métropole jusqu'à son terme. Utilisez la loi, mais s'il vous plait, en termes de communication, expliquez-la aux populations parce que ces Métropoles doivent être pour les populations de nos aires métropolitaines. Communiquez sur le bienfait et l'avenir de la Métropole sinon, cela sera voué à l'échec et donnera du grain à moudre aux extrémismes. Et cela nos camps ne pourront pas l'accepter car là, il y a un danger d'antidémocratie.

**Monsieur MASSE**. - Monsieur le Président, je crois que le débat tel qu'il est lancé ce matin est constructif et nous pouvons nous exprimer sur un sujet capital. Cela a été dit par tous les intervenants sur ce sujet dans des propos mesurés et, je le répète, constructifs.

Vous savez combien dans mes propos, qu'il s'agisse du Conseil Municipal ou de la Communauté Urbaine, j'essaie d'être moi-même aussi modéré.

Madame Caradec, vous m'avez cité dans votre intervention. Je ne renie pas le fait que nous étions et que nous sommes opposés à la loi telle qu'elle était voulue par le Président de la République et par le précédent gouvernement. Nous l'avons affiché de manière claire et nette sur des principes fondamentaux.

*(Brouhaha, exclamations)*

**Monsieur LE PRESIDENT**. - S'il vous plait, le débat a été serein, continuons-le ainsi.

**Monsieur MASSE**. - Le débat est serein, je m'exprime tranquillement.

Aujourd'hui, nous sommes dans une autre configuration. Nous avons des rencontres, de la concertation, un Préfet dédié à ce sujet. Nous avons également des élus qui parlent et qui concertent.

Je voudrais saluer la position du Président Caselli qui profite pleinement de ces moments de négociation, qui rencontre les Présidents des EPCI, qui essaie de maintenir le dialogue car c'est capital.

Nous sommes tous d'accord sur le principe. Jean Viard l'a explicité d'une manière claire. Cela fait des années que nous savons qu'il est capital pour Marseille de devenir demain cette fameuse capitale euroméditerranéenne. Nous sommes tous d'accord sur le fond, mais il est vrai que nous avons un petit différent sur la forme.

J'ai l'impression que vous souhaitez, pardonnez-moi l'expression, passer au bazooka, alors que nous, nous souhaitons passer par une forme de concertation permanente. Notre projet aujourd'hui est un projet constructif.

M. Teissier a indiqué que certains, dans notre camp, se serviraient de cette opportunité d'une manière dogmatique ou à des visées électorales. J'ai envie de dire que cela est valable dans les deux camps.

Il faudrait aujourd'hui qu'on se pose, qu'on prenne le temps que nous donne la loi, le temps de concertation que nous donnent le gouvernement et Jean-Marc Ayrault qui, à l'occasion, de ce comité interministériel est venu explicitement nous donner les contours de ce projet de loi. Il est venu nous donner des nouveaux outils, à nous de nous servir de ces nouveaux outils, de parler de compétences, de parler d'étendues et de zones géographiques.

Pour ma part, Monsieur le Président, cher Eugène, je vous confirme mon entier soutien dans la démarche que vous lancez avec les autres EPCI. Vous avez tout notre soutien dans cette démarche de concertation.

Oui, oui et oui, nous sommes favorables à la création d'une éventuelle communauté métropolitaine qui verrait Marseille en être la ville centre et la ville phare. Non, nous ne souhaitons pas que demain, cette entité se construise au détriment de toute cette aire métropolitaine marseillaise.

Nous avons un équilibre à respecter et aujourd'hui, la loi va nous donner les outils et les moyens pour respecter cet équilibre.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

**Monsieur ROSSO.**- C'est bien de discuter de cela mais si on engage ce débat ici, nous en avons pour quelques jours...

La Métropole, certains ici la veulent. Je crois d'ailleurs que c'est la majorité d'un côté ou de l'autre. Mais il y a 119 autres communes dans le département et j'ai la certitude et la preuve que le département n'en veut pas.

On parle de démocratie et c'est vrai que l'on va réunir les populations pour qu'il y ait la Métropole. Mais pour le moment, seules les populations qui sont contre la métropole ont été réunies. Si on veut réussir quelque chose qui ressemble à la Métropole, il faut vraiment que ce soit fait démocratiquement.

Je suis élu depuis 1971. Je sais ce qu'est la proximité. Je sais comment les habitants voient leurs communes. Je suis d'accord avec ce qu'avait dit M. Teissier à la fin de son intervention.

Attention, ne touchez pas à la démocratie de proximité ; vous auriez tous les habitants contre vous.

Il est vrai que dans une grande ville, la proximité est plus difficile, mais dans les communes moyennes, la proximité est très importante.

Pourquoi avons-nous réussi les EPCI, notamment la Communauté Urbaine ? Parce que Jean-Claude Gaudin et Eugène Caselli n'ont pas touché à la proximité, ils n'ont pas touché aux pouvoirs des Maires.

Mais là, attention à ce que l'on veut monter ! L'intervention de la dame tout à l'heure, en deux mots, a éliminé les Mairies, les Mairies de proximité.

Il n'y a qu'une personne qui est arrivée à cela, c'est le Maréchal Pétain !

*(Protestations)*

Lui, il y est arrivé parce qu'il avait des amis !

Alors ne touchons pas aux communes. Ne touchons à la démocratie de proximité.

Ce n'est pas ici que nous allons régler le débat.

Si on me le permet, je remettrai deux lettres à la Ministre. La grande majorité des Maires ont signé deux lettres contre la Métropole.

Il faut faire quelque chose qui garde la proximité. Si cela est fait à l'image de ce qui a été fait par les deux Présidents, on risque d'y arriver. Mais ne touchons pas à la démocratie de proximité, sinon ce n'est pas possible, on se cassera la gueule !

**Monsieur FRANCESCHI.** - Monsieur le Président, quelques mots hors de la sémantique qui vient d'être employée. Je voulais dire à mon ami Jean Viard que pour y avoir pensé à la fin des années 70 et au début des années 80, d'autres personnes ont pensé largement avant à la Métropole.

Je rappelle à tout le monde, et je pense que ce n'est pas un scoop, que Jean Ballard au début, des années 30, a écrit « *Marseille métropole* ». Cela voulait dire « Marseille, l'influence de Marseille ». Evidemment, c'était une influence d'un autre niveau, c'était une influence économique, une influence culturelle, une influence sur la Méditerranée. Cela avait déjà été largement évoqué par les intellectuels du 20<sup>ème</sup> siècle.

Ce qu'il faut maintenant, et vous avez tout notre soutien là-dessus, c'est revenir à un système d'adaptation du territoire et d'aménagement du territoire. Ce que nous venons d'entendre n'est absolument pas antinomique avec la vision du Général De Gaulle des années 60 et 70 qui voulait un aménagement du territoire, construit autour de la commune. C'est là que je rejoins notre ami : peut-être que la commune est la cellule de base.

(Brouhaha)

Je ne me suis jamais démenti de mes idées, ni départi.

Cela étant, il est évident que ce que vous proposez et ce que vous impulsez semble être une bonne voie de discussion. Effectivement, la commune peut être une base avec un sous-découpage pour les grandes villes comme Marseille avec les Mairies de secteur.

Mais cela semble être vraiment la seule discussion possible avec l'impératif de la loi, et je rejoins M. Teissier sur cela. Car les discussions seront interminables si on demande aux élus et à tous les intervenants mandatés par le peuple de se prononcer. Il faudra que la loi s'impose et qu'on nous donne un schéma directeur sur lequel nous pouvons nous entendre.

**Monsieur GAUDIN.** - Monsieur le Président, chers collègues, nous nous entraînons un peu pour une réunion qui sera sans doute un peu plus difficile lundi matin puisqu'il y aura tous les Maires du Département.

Si on fait un peu d'histoire, et il est utile pour les plus jeunes de nos collègues ou même pour la presse, de rappeler comment les choses ont dû se dérouler dans le passé, on rappellera que c'est en 1966 que le Général De Gaulle et M. Olivier Guichard proposent à cinq villes de France de se constituer en Communautés Urbaines. C'est Bordeaux, c'est Lille, c'est Strasbourg, c'est Lyon et c'est Marseille. Les quatre premiers Maires acceptent de faire une Communauté Urbaine et depuis elles existent.

A Marseille, Gaston Defferre n'en veut pas. Les raisons pour lesquelles il n'en veut pas, je n'ai pas à les développer, tout le monde les connaît mais pour les journalistes, afin qu'ils comprennent bien et qu'ils interprètent bien, je rappellerais qu'à l'époque, les Maires autour de Marseille sont soit communistes, soit de droite. Par conséquent, comme il ne les domine pas, il préfère ne pas faire la Communauté Urbaine.

Il nous faudra attendre la loi de Jean-Pierre Chevènement de 1999 pour avoir, pour les villes de Nantes et de Marseille, la possibilité de créer une Communauté Urbaine.

Jean-Pierre Chevènement vient à Marseille. Le Préfet, Yvon Olivier, ne fait pas mystère de ses amitiés avec le pouvoir du moment.

Je suis convié et je demande à Jean-Pierre Chevènement :

« *Est-ce que vous voulez que l'on fasse la Communauté Urbaine ou pas ?*

- *C'est ma loi et je souhaite que l'on fasse la Communauté Urbaine, me répond-il.*

- *Alors, dites bien à M. le Préfet qu'il faudra nous faciliter cette construction nouvelle ».*

Et le Préfet charge M. Soubelet, qui est un grand Préfet aujourd'hui, et Mme Anne-Marie Charvet, qui fut aussi Préfet avant de prendre sa retraite, de la constituer sous l'autorité des élus.

Georges Rosso a toujours l'élégance, et je l'apprécie beaucoup, de dire qu'aussi bien sous ma présidence de 8 ans que par la suite sous la présidence de M. Eugène Caselli, nous avons respecté ce qui constitue l'élément essentiel, c'est-à-dire la commune. Et d'ailleurs, je considère que dans toutes les lois, nous ne faisons que répéter que la commune doit garder la compétence générale sur tout.

Comment étions-nous sortis à cette époque de ce qu'on appelait le POS et que l'on appelle maintenant le PLU ? Nous avons décidé ensemble que certes, la Communauté Urbaine, techniquement, ferait le Plan d'Occupation des Sols, mais que ce serait toujours une commission ad hoc, composée exclusivement des élus de la commune concernée, qui ferait le POS, avec simplement la présence supplémentaire de notre collègue éminent, M. le Docteur Claude Vallette, qui était le Président de la Commission Urbanisme, afin qu'il n'y ait pas, d'une commune à une autre, la volonté de mettre deux piscines côte à côte ou deux équipements publics côte à côte.

Nous avons fait cela, nous l'avons respecté, vous l'avez respecté et à partir de ce moment-là, nous n'avons plus eu ce genre de remarques que le Maire d'Allauch faisait à l'époque et, lui aussi, a été amené à plusieurs reprises à dire que nous avons respecté ce que nous avons fait.

La difficulté d'aujourd'hui est que nous donnons le sentiment que la métropole telle qu'elle est, notre institution, aurait pu être plus large. On aurait pu avoir, et la dimension n'était pas considérable, deux communes supplémentaires. C'était Les Pennes-Mirabeau et Cabriès.

Je dois reconnaître que le jour où le Préfet a fait le périmètre puisque de par la loi, il en était responsable, il nous a conviés à déjeuner, le Président Guérini et moi-même. Il a dit au Président Guérini : « *Ne pouvez-vous pas faire un effort de plus, convaincre le Maire des Pennes Mirabeau de venir ?* ». Le docteur Charpin à Cabriès était déjà lui un peu convaincu.

M. Guérini a répondu : « *J'ai déjà beaucoup de difficultés avec le Maire d'Allauch, qui lui va y être pour ne pas m'en créer de supplémentaires avec M. Victor Mellan* ». M. Mellan m'a vu tout jeune dans la politique, il a été – pour les journalistes qui ne le savent pas – pendant 30 ans le secrétaire particulier de Gaston Defferre. M. Guérini a dit : « *Je ne peux pas lui imposer de venir s'il ne veut pas venir* ». Moyennant quoi, nous nous sommes retrouvés 18 alors que nous aurions pu être 20. Peut-être même qu'à l'époque, même si c'était difficile, nous aurions pu convaincre le Maire de Cuges de venir avec nous. Il n'y aurait en tout cas rien perdu s'il était venu avec nous. Nous nous sommes donc retrouvés à 18.

Aujourd'hui, le gouvernement fait une proposition qui, au demeurant, nous surprend un peu. Certes (pour faire plaisir à M. Rosso) elle est révolutionnaire. On parle

d'étendre très largement à des Communautés Urbaines. Surtout, prenons garde. Ne faisons pas avec cette future métropole, un échelon administratif de plus dans notre pays. Nous en avons assez.

Essayons de convaincre nos collègues, si nous pouvons, que la Ville de Marseille n'est pas hégémonique, qu'elle ne se veut nullement hégémonique. Sauf que tout le monde le sait, elle est entourée d'un corset montagneux. La richesse est hors du corset montagneux et toutes les charges de centralité reviennent à la commune. Elles sont aujourd'hui partagées avec la Communauté Urbaine qui est la nôtre. C'est nous qui devons faire face à tout. C'est nous qui recevons.

Les Maires, sur l'appellation géographique de M. Muselier, avaient considéré qu'il fallait faire des référendums anti-Marseille, ce qui n'était pas très agréable d'ailleurs et pas très républicain non plus, parce que Marseille a le droit de s'exprimer et de dire ce qu'elle veut. Mais, nous sommes bien obligés de constater – et nous le voyons le matin dans les embouteillages des autoroutes – que la quasi totalité des populations des communes autour de Marseille vient travailler à Marseille, vient se faire soigner à Marseille, vient se distraire à Marseille, vient au Stade Vélodrome. C'est nous qui avons toutes les charges de centralité alors que la richesse est de l'autre côté.

On nous dit : « *Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Il y a maintenant une péréquation !* ». Depuis quelques jours, j'entends les Maires dire que l'on donne 40 millions d'euros à Marseille. « *40 millions d'euros !* » disent-ils, mais via la Communauté Urbaine pour Marseille.

Oh ! Quel mensonge !

La péréquation existe, mais elle sera étendue sur de nombreuses années et cette année, c'est 5 millions d'euros dont 2.4 millions viennent à la Ville de Marseille par la générosité de la Communauté Urbaine. Il ne faut pas dire des contrevérités.

Nous ne demandons pas l'hégémonie. Nous ne voulons pas prendre le pouvoir des Maires. Nous ne voulons pas imposer aux communes quoi que ce soit. Ce n'est pas dans notre tradition démocratique. Je ne me contente pas de le dire, je crois que nous avons fait au cours de ces dernières années, la démonstration de cela. Mais il est clair que nous ne pouvons pas assumer seuls, la Ville de Marseille ou la Communauté Urbaine, telle qu'elle est aujourd'hui avec 18 communes seulement, toutes les charges qui reposent essentiellement sur nous. Par conséquent, il faudra sans doute un effort, mais il faudra sans doute aussi trouver les formules.

Georges Rosso a raison lorsqu'il rappelle ce que M. Caselli vient de faire ces dernières années et ce que j'ai fait précédemment. Nous avons trouvé la solution pour le Plan d'Occupation des Sols. Il faut que les Maires soient rassurés. Si les Maires croient que nous voulons prendre leur place dans les communes, nous n'y arriverons pas, que ce soit d'un côté ou de l'autre. Mais il faut aussi que les Maires nous disent vraiment la vérité.

Quelquefois, on arrive pourtant à se mettre d'accord. On s'est mis d'accord pour rassembler les trois universités en une seule. On s'est mis d'accord pour faire Marseille Provence Capitale de la Culture. Marseille paie 80 employés pour cela. Marseille a donné gratuitement des locaux pour installer le siège de Marseille Provence. Or, au Conseil d'administration de Marseille Provence, la Ville de Marseille a une voix, à égalité avec Arles ou d'autres villes. Une voix ! Où est l'hégémonie ? Où est la suprématie ?

Cela n'existe pas. C'est dans la parité, dans l'égalité et dans l'équité que nous avons réussi ces deux opérations. Pourquoi n'en réussissons-nous pas une supplémentaire, par exemple dans les transports ?

Oui, cela pose un vrai problème. Oui, il faut que nous arrivions à faire une unité. Alors évidemment quand on va dire qu'il faut que les autres EPCI se fondent dans un seul,

j'espère que Mme la Ministre Lebranchu a le talent nécessaire pour convaincre, car après ce sera la loi.

J'entendais tout à l'heure Christophe Masse. La loi, c'est le Parlement, c'est l'Assemblée et le Sénat et nous ne sommes pas élus là-bas que par l'intermédiaire du Saint-Esprit, même si vous savez que personnellement je ne suis pas contre. Mais nous avons été élus pour cela et par conséquent le Parlement est légitime.

Et si le gouvernement va jusqu'au bout, il faudra à ce moment-là voter. Après, l'échange des pouvoirs de la mairie centrale des mairies de secteur, tout cela existe. Personne n'a envie de changer quoi que ce soit. Sauf qu'un jour ou l'autre, il y aura bien un autre Maire à Marseille que Gaudin. Les défenseurs des mairies de secteur auront sans doute une position un peu moins affirmée sur ce sujet, car le Maire de Marseille, ce n'est quand même pas la Reine d' Angleterre.

*(Applaudissements soutenus)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Monsieur le Maire.

Je vais conclure cette discussion et vous donner mon point de vue.

Tout d'abord je voudrais remercier l'ensemble des orateurs pour cette discussion apaisée. Le sujet de la métropole le mérite vraiment, car c'est un sujet fondateur et fondamental.

Madame Caradec, je vais revenir sur quelques points de votre intervention. Un petit trait d'humour : depuis que je suis Président de cette institution, c'est la première fois que l'on m'accuse de ne pas travailler.

**Madame CARADEC.**- Vos élus !

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je n'ai qu'un mandat et je crois que je le remplis véritablement à plein temps. Mais on aurait pu croire qu'il y avait un amalgame, je ne sais pas...

Dont acte.

Vous m'avez reproché d'avoir refusé de participer au vote à la Ville de Marseille sur la demande de création d'une métropole. Ce qu'on nous demandait, c'était la métropole dite de loi 2010, c'est-à-dire une métropole à 18 communes, une métropole qui n'était pas véritablement à la hauteur des enjeux que l'on connaît et que l'on vient de décrire tous ensemble aujourd'hui. C'est une métropole sans territoire supplémentaire avec lequel jouer les synergies. Il n'y avait pas de transfert de compétences, si ce n'est le transfert de la compétence des routes du Conseil Général ce qui nous aurait amené, comme le disait M. Giorgi souvent, beaucoup plus de charges que de recettes. Il n'y avait pas d'intérêt majeur.

D'autre part, j'en ai discuté très largement avec M. le Maire de Marseille avant le débat. Je lui avais dit à cette époque-là : *« Vous savez, nous sommes à trois mois des Présidentielles et des Législatives, la loi de 2010 va probablement évoluer que ce soit la droite ou la gauche au pouvoir. Attendons sereinement l'évolution de la loi pour pouvoir se prononcer, car la métropole, ce serait mieux de la faire à plus de 18 communes »*.

Monsieur Teissier, je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Je préfère la métropole de la Provence à la métropole Ikéa bien entendu.

Qu'est-ce qu'une métropole ? C'est un espace qui est mesurable, où les gens se déplacent tous les jours pour travailler, pour étudier, pour se soigner, pour consommer, pour se cultiver. C'est un espace que nos concitoyens ont fait bien avant les politiques. C'est bien les zones sur lesquelles ils se déplacent et ces zones dépassent très largement les limites de la Communauté Urbaine actuelle et les limites de toutes les Communautés d'agglomération actuelles. Les gens viennent travailler de Fos à Marseille, de Marseille à Berre, de Marseille

à Aix, d'Aix à Marseille, de Vitrolles à Salon. C'est un système de déplacements journaliers qui fait que nos concitoyens ont fait la métropole.

M. Masse a raison d'employer le terme de « Communauté Métropolitaine » auquel nous avons un peu réfléchi avec l'ensemble des Présidents de Communautés en nous disant que le mot « métropole » est beaucoup trop connoté aujourd'hui, qu'il faut changer l'appellation pour « Communauté Métropolitaine ». Il y a un mot très important dans ce terme, c'est le mot « communauté », beaucoup plus que « métropolitaine ».

Que doit être la Communauté métropolitaine ? Cela doit être une structure qui ne gère que l'essentiel, c'est-à-dire les compétences essentielles :

- le transport,
- le développement économique

Et peut-être plus tard, si la Communauté Urbaine est bien installée, toute la zone portuaire. Ce débat méritera d'être posé à un moment donné.

Avant de fusionner les universités, nous étions 365<sup>ème</sup> au classement de Shanghai. Aujourd'hui, nous sommes dans les 100 premiers mondiaux, le 10<sup>ème</sup> au niveau européen, et la première université française avec 74 000 étudiants et près d'un milliard et demi de fonds attendus dans le cadre du Plan Campus et des aides diverses.

- la recherche et l'innovation,

C'est une des qualités de notre territoire que ce soit sur Aix, mais surtout sur Marseille. Nous avons 7 pôles de compétitivité majeurs dans les six intercommunalités.

- l'environnement,

L'environnement se traite à une échelle beaucoup plus globale que celle de la Communauté Urbaine ou des Communautés d'agglomération actuelles.

- la cohérence de l'habitat,

Il faut rapprocher les bassins d'emploi, des zones d'habitat et des transports.

- l'international pour l'attractivité du territoire,
- les grands projets de rénovation urbaine de type ANRU etc.

Voilà de quoi doit s'occuper la métropole.

Tout le reste doit relever de la proximité. La proximité, c'est ce qui est du ressort des Maires qui est le premier élément de la démocratie. M. Gaudin et M. Rosso l'ont rappelé. C'est important, c'est le premier niveau de la démocratie. Ils ont été élus au suffrage universel, ils représentent leurs concitoyens et bien entendu, ils doivent gérer tout ce qui relève de la proximité : le droit du sol, les PLU. Effectivement il y aura, en 2016, à MPM, un PLU intercommunautaire. Il y aura probablement dans la nouvelle loi un PLU communautaire, mais ces PLU doivent être coproduits. Le Maire doit avoir le droit du sol, les permis de construire bien entendu, mais les PLU, comme c'est le cas à la Communauté Urbaine, doivent être coproduits entre ce qui sera du ressort de la Communauté métropolitaine et les Mairies.

C'est ce qui se fait à Lyon, à Lille et ici, et personne ne s'en plaint. Cela fonctionne bien et il ne faut surtout pas changer.

Le sport et la culture sont vraiment d'obédience municipale sauf les grands investissements culturels ou sportifs qui seraient d'intérêt métropolitain, mais c'est une autre discussion. Les écoles, les crèches, les centres sociaux, etc.

Par ailleurs, il faut institutionnaliser la Conférence des Maires. J'ai bien entendu eu l'occasion de le demander à la Ministre lorsque j'ai discuté avec elle ainsi qu'au Premier

Ministre. Il faut que la Conférence des Maires devienne une sorte de Sénat à l'intérieur de la Communauté métropolitaine où les Maires verront défiler devant eux, les délibérations les plus importantes avant qu'elles ne passent devant l'assemblée, pour en discuter avec un pouvoir consultatif certes, mais un pouvoir réel, car il est difficile de s'opposer à l'unanimité des Maires pour faire passer une délibération. Il suffit d'avoir présidé une institution comme la nôtre, Monsieur le Maire le sait, pour le savoir.

La métropole, c'est quoi ? Cela ne doit pas être échelon de plus. C'est ce qui doit créer le différentiel de croissance pour nous permettre de jouer au niveau des six intercommunalités, dans la cour des grands européens, en Europe du Sud et en Méditerranée, c'est-à-dire dans la compétition des territoires.

M. Estrosi, à Nice, est en train de regarder vers Gênes et veut absolument la LGV entre Nice et Gênes avant tout le monde parce qu'il a bien compris que ces problèmes-là dépassaient largement les territoires et les frontières naturelles. Ce sont des enjeux qui étaient inter-territoires. Le territoire de Gênes et le territoire de la Ligurie sont très proches de Nice. Cela correspond au bassin de Nice.

Quant à Barcelone, elle passe des accords avec le port de Sète, car c'est un port en eaux profondes que Barcelone n'a pas. Elle regarde si elle peut passer des accords avec la Communauté de Montpellier.

On est bien là dans la compétition des territoires et on ne peut pas se désintéresser de ces problèmes.

Si on est « largué » dans cette compétition des territoires, demain, c'est l'emploi, le développement économique et l'attractivité du territoire qui s'en ressentiront.

Quand on a sur l'ensemble du territoire, les potentialités qui sont les nôtres, c'est-à-dire les pôles de compétitivité, le 4<sup>ème</sup> port pétrolier du monde, le plus grand port en eaux profondes, le 3<sup>ème</sup> aéroport de France, la 1<sup>ère</sup> université française, des chercheurs importants dans les pôles de recherche et d'innovation, un pôle de santé de dimension européenne, on ne peut pas ne pas jouer ensemble.

La Communauté métropolitaine est avant tout un projet commun qu'il faut proposer à nos partenaires des autres intercommunalités pour pouvoir ensemble tirer notre territoire vers le haut, créer le différentiel de croissance, avoir une attractivité supplémentaire qui permette aux investisseurs et aux entreprises de venir pour créer du développement économique et de l'emploi.

Est-ce que vous estimez qu'il est normal que le 3<sup>ème</sup> aéroport de France n'ait pas un site propre pour amener les gens directement à l'aéroport, d'Aix à Marignane ou de Marseille à Marignane ? Pourquoi le TGV est arrivé dans les collines d'Aix et pas à Marignane ? Pourquoi le 4<sup>ème</sup> port pétrolier du monde n'est même pas desservi par une bretelle d'autoroute ?

C'est bien cela qu'il faut régler.

Le principal couloir de communication du département est l'un des plus importants de France. M. le Maire parlait tout à l'heure de toutes les voitures qui y arrivent. Le couloir de communication Aix / Marseille est un des plus importants de France. Vous avez le choix entre marcher à pied, prendre votre voiture individuelle ou un bus qui se traîne dans la circulation.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui !

Il faut absolument se sortir de là et il n'y a qu'un seul outil, c'est une synergie métropolitaine. A nous d'être convainçants, au Ministre d'être convainçant aussi. Je crois qu'il ne faut pas rompre le dialogue, mais au contraire l'accentuer avec les Présidents des autres intercommunalités et leur montrer que véritablement, il s'agit de prévoir l'avenir et de

travailler non pas pour nous ou pour notre pouvoir, mais autour d'un projet commun pour les générations futures.

Après la réunion avec la Ministre, Mme Lebranchu à la Préfecture, je suis invité mardi à une réunion à l'Élysée, avec les Présidents de Communauté Urbaine et les Maires des grandes villes de France, pour rencontrer le Président François Hollande où ce type de débat sera mis sur la table. Les choses bougent actuellement, à nous de continuer à les faire bouger, car la métropole est un enjeu d'avenir et c'est un enjeu sur lequel on ne peut pas faire l'impasse.

Voilà ce que je voulais dire pour clore la discussion. Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **1. FCT 001-26/10/12 CC - Approbation du Budget Supplémentaire 2012**

**Monsieur GIORGI**.- Monsieur le Président, je serai bref car après les débats que nous avons entendus ce matin, intéressants au demeurant, revenir au budget supplémentaire de notre petite Communauté Urbaine de 18 communes, évidemment, il y a un pas.

Je vais essayer d'être bref comme d'habitude.

Je rappelle que le budget supplémentaire a pour vocation principale d'incorporer les résultats et les restes à réaliser de l'exercice antérieur, mais aussi de procéder aux ajustements nécessaires des prévisions faites lors du budget primitif.

Vous avez tous reçu des documents extrêmement précis et détaillés donc je me bornerai à citer que quelques chiffres résumant ce budget supplémentaire.

Nous allons souligner les principales variations générales par rapport au budget primitif induites par la seule gestion de l'exercice 2012, c'est-à-dire hors reports antérieurs.

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement progressent de 34.5 millions d'euros soit +3.34%.

Le budget principal à lui seul représente 7 millions d'euros soit une augmentation de 1.60%.

Les dépenses d'investissement sont elles abondées de 26.3 millions d'euros, soit + 5.74%. Les principaux crédits de paiement supplémentaires sont affectés au budget principal pour 22.5 millions d'euros en raison notamment de l'avancement des travaux du Vieux Port, 15.68 millions d'euros et de l'axe littoral Nord/Sud, 8.36 millions d'euros.

Nous avons réincorporé l'excédent de clôture après quoi nous diminuons l'emprunt, notamment grâce à ce report, de 47 millions d'euros.

En conclusion, les comptes qui vous sont présentés permettent notamment grâce au budget annexe, une bonne lisibilité. Les grands équilibres ne sont pas remis en cause.

Pour autant, je pense que les efforts doivent être poursuivis pour une meilleure maîtrise de nos charges de fonctionnement qui seule, nous permettra de maintenir le niveau de nos investissements et de réduire notre endettement.

Merci de votre attention.

**Monsieur COULOMB**.- Monsieur le Président, je n'insisterai pas sur le budget supplémentaire puisque tout vient d'être dit, mais je voudrais profiter de cette intervention pour revenir sur deux sujets qui impactent notre budget supplémentaire et sur lesquels Mme Caradec s'est interrogée. Je parle de l'emprunt obligataire et de l'acquisition des terrains industriels sur la zone d'activités de Gémenos, je veux bien entendu parler du dossier de FRALIB.

Mon propos ne sera pas de justifier la légalité de ces décisions puisqu'elles ont été prises de manière tout à fait ordinaire par l'exécutif, mais bien d'essayer ici d'en mesurer les effets économiques avec des retombées évidentes sur nos finances.

Je commencerai tout d'abord par l'emprunt obligataire, mais pour cela, il est bon, je pense, d'en préciser le contour et la teneur pour éviter d'en entendre des contrevérités ou des contre-informations sur ce sujet.

Sous les effets de la crise financière et du renforcement des normes internationales qui ont introduit de nouveaux ratios plus stricts, dit communément « Bâle III », les banques sont de moins en moins enclines à prêter de l'argent sur les lignes de trésorerie et sur le long terme, ce qui constitue les besoins essentiels de notre collectivité.

Nos besoins de financement n'ont que peu évolué, vous le voyez à travers les différents budgets que nous votons au fil de l'année. Notre recours à l'emprunt est quasiment constant depuis plusieurs années, mais nos partenaires financiers, eux, ont fortement réduit leur capacité de prêt.

Il est donc apparu essentiel de diversifier nos sources d'emprunt afin de maintenir notre capacité d'investissement sans renchérir le poids de nos charges financières.

Le choix de l'émission obligataire s'est imposé à nous, car elle nous permet de nous faire prêter directement et à long terme par des investisseurs professionnels présents sur les marchés.

Ce choix a été aussi celui des grandes collectivités comme la Ville de Paris, la Région PACA, la Région Rhône Alpes, la Région Nord Pas de Calais et très récemment la Ville de Marseille.

Le recours à l'emprunt obligataire présente deux différences par rapport à l'emprunt bancaire classique :

- le remboursement se fait in fine, c'est-à-dire à la fin de l'emprunt et pour ce qui nous concerne, dans 15 ans ;
- les frais sont diminués d'autant de l'intervention du prêteur bancaire qui ne sert que d'intermédiaire tout en rémunérant son risque.

Comme je l'avais déjà exposé ici, l'Association des Communautés Urbaines de France a conduit le même processus, ce qui nous permet de bénéficier cette année d'une autre émission obligataire faite celle-ci par l'Association des Communautés Urbaines.

Nous portons seuls une émission obligataire qui était prévue initialement à 52 millions d'euros, mais nous avons pu la porter à 97 millions d'euros du fait du succès rencontré auprès des investisseurs et enfin, nous avons celle de l'Association des Communautés Urbaines de France pour 19.7 millions d'euros.

Ces émissions s'inscrivent dans l'emprunt voté au budget supplémentaire et ne représentent pas des emprunts complémentaires.

Notre émission obligataire a été émise pour une durée de 15 ans et à un taux de 3.875% pour l'investisseur. Cela a été possible grâce à la qualité de la signature de notre collectivité, notée A+ par l'agence FITCH (vous en avez eu la primeur dans la presse récemment), de sa prospective financière affichée par la volonté de maintenir un niveau élevé de nos investissements sans accroître la pression fiscale sur les ménages.

In fine, la mise en place de ces emprunts obligataires, pour un même capital emprunté, devrait nous permettre de réaliser une économie de l'ordre de 10 millions d'euros.

Ce choix financier nous permet à la fois de diversifier nos sources de financement et à la fois, d'atteindre nos objectifs pour un coût réduit.

Devant le succès de l'opération, nous envisageons d'avoir recours au même type d'émission, sans en abuser bien évidemment, pour les années à venir, en fonction de nos besoins.

Le deuxième point sur lequel je voudrais intervenir concerne les terrains de la zone d'activité industrielle de Gémenos. J'apporterai quelques précisions.

Le choix fait par l'exécutif relève avant tout d'une volonté politique affichée de contribuer fortement à soutenir l'activité industrielle de notre territoire.

Il n'a échappé à personne que nos références en la matière ne sont pas puisées dans les théories de Milton Friedman.

Dans le cas de l'entreprise FRALIB, afin de couper court aux spéculations qui commençaient à poindre, il nous est apparu que, pour que la suite de l'aventure industrielle du site puisse être envisagée sereinement, il fallait que la réflexion soit débarrassée de la problématique de la propriété du site et des bâtiments.

C'est pourquoi il a été proposé d'acquérir l'ensemble des propriétés. Il est bon de rappeler les grandes données économiques de cet achat. Le prix de l'ensemble est de 5.3 millions d'euros pour les terrains et les bâtiments et d'un million d'euro symbolique pour les machines. Ce prix correspond à l'estimation des domaines et pour procéder à cette acquisition, l'exécutif n'a fait qu'user de son droit de préemption, avec l'accord, bien évidemment du Maire de Gémenos. Nous venons d'évoquer longuement le rôle des Maires au sein des EPCI.

Je rappelle que l'achat porte sur un terrain de 18 000 m<sup>2</sup> et sur une surface bâtie d'environ 12 000 m<sup>2</sup> qui se trouve, il suffit d'aller les voir, dans un état très correct.

Pour ceux qui sont habitués au prix de l'immobilier industriel, il apparaîtra aisément que le prix payé est inférieur à la vraie valeur vénale de ce site.

Pour la suite, soit l'activité industrielle se poursuit, sous une forme ou sous une autre, et alors nous louerons l'ensemble au futur industriel du site, soit nous pourrions envisager une reconversion complète de ce site et nous pourrions alors le valoriser au prix du marché.

Dans les deux cas, comme vous le voyez, nos finances ne pourront être impactées que positivement.

Voilà ce que je voulais préciser sur ces deux points, Monsieur le Président.

Que les inquiets se rassurent, les décisions prises ne nuisent en rien aux finances de notre collectivité et elles sont prises en toute connaissance de cause, tout en demeurant dans le cadre strict de la gouvernance de notre Communauté Urbaine.

Bien entendu, mon groupe votera favorablement ce budget supplémentaire 2012.

Je vous remercie.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce budget supplémentaire.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe UPAC  
à l'exception de MM. Pene, Piccirillo et Giorgi votant pour  
Abstentions de Mmes Arzano et Perez

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Le budget supplémentaire est adopté.

**2. FCT 002-26/10/12 CC - Dotation de solidarité communautaire 2012**

**Monsieur GIORGI.**- La dotation de solidarité communautaire 2012 est proposée à hauteur de 12,5 millions d'euros. Elle est égale à celle votée l'an dernier aussi bien pour l'enveloppe de garantie que pour l'enveloppe de solidarité.

Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**3. FCT 003-26/10/12 CC - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables au budget principal de l'exercice 2012**

**Monsieur GIORGI.**- Il s'agit d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables et de dégager le comptable de toute responsabilité pour les admissions en non-valeur. Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**4. FCT 004-26/10/12 CC - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Régie des Transports de Marseille dans le cadre des transferts d'actif et passif du nouveau contrat RTM**

**Monsieur GIORGI.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**5. FCT 005-26/10/12 CC - Assujettissement à la TVA des budgets annexes Eau et Assainissement**

**Monsieur GIORGI.**- Il s'agit, pour des raisons fiscales, de l'assujettissement à la TVA des budgets annexes Eau et Assainissement qui n'a aucun impact sur le prix de l'eau et de l'assainissement. Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**6. FCT 006-26/10/12 CC - Approbation de la fixation des taux horaires par catégorie d'emploi pour les travaux en régie**

**Monsieur GIORGI.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**7. FCT 007-26/10/12 CC - Redevance d'Occupation du Domaine Public Routier : autorisation de dégrèvement partiel**

**Monsieur GIORGI.**- Il s'agit d'une autorisation de dégrèvement partiel pour quelques dossiers à hauteur de 7 712,54 euros. Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**8. FCT 008-26/10/12 CC - Engagement de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole dans la démarche d'ouverture de ses données publiques - Open data**

**Monsieur MOREL.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- C'est un travail qui est également mené à la Ville de Marseille et que nous menons en commun avec Mme Lota et M. Sperling.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**9. FCT 009-26/10/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation de sept autorisations de programme et de la revalorisation de deux autorisations de programme relatives au Pôle Systèmes d'Information de la Communauté Urbaine**

**Monsieur MOREL.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**10. FCT 010-26/10/12 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme Trame Mirès – Phase 1 et 2 et au versement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée correspondant à la part taxable des ouvrages remis à titre gratuit**

**Monsieur GIORGI.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**11. FCT 011-26/10/12 CC - Marché d'Intérêt National (MIN) - Exploitation en régie directe du Site de Saumaty.**

**Monsieur MOREL.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- C'est une exploitation en régie directe à la suite de la dissolution de la SOMIMAR dont M. Roland Blum est le Président du conseil d'administration et M. Payan, le Vice-président.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**12. FCT 012-26/10/12 CC - Revalorisation et affectation d'une autorisation de programme relative aux études et travaux de maintenance et de mise aux normes du Marché d'Intérêt National (MIN) - Site de Saumaty**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**13. FCT 013-26/10/12 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative à l'étude et aménagement du Pôle Propreté et Traitement des Déchets du site "Rivoire et Carret" à Marseille 11ème arrondissement**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Madame NESPOULOUS**.- Monsieur le Président, ce rapport précise que la cession du site ex Rivoire et Carret, situé au 55 rue de Docteur Heckel dans le 11<sup>ème</sup> est en cours de finalisation au bénéfice de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Je voudrais savoir si c'est le site entier qui devient propriété de la Communauté Urbaine. En fait, je voudrais savoir ce qu'il advient du projet de caserne de Marins Pompiers puisqu'en 2004 la Ville de Marseille avait préempté l'usine Rivoire et Carret pour équiper la vallée de l'Huveaune d'une caserne de Marins Pompiers. Je voudrais savoir également ce qu'il en est du projet de médiathèque, car, chers collègues, vous le savez, ces équipements, que se soit la caserne de Marins Pompiers ou la médiathèque, ne sont pas de la compétence de la Communauté Urbaine.

Je suis sollicitée par l'association *Rives et Cultures* qui est une association issue du collectif Médiathèque Rivoire et Carret. Cette association entre autres réalisations, je pense aux Fées de l'Huveaune que Mme Caradec a récemment inauguré au Parc du Vieux Moulin, a labellisé au Patrimoine du 20<sup>ème</sup> siècle, le bâtiment de cette ancienne usine Rivoire et Carret. Je voudrais pouvoir répondre plus précisément à cette association suite à vos réponses. Par ailleurs, j'aimerais recevoir un document complémentaire à ce rapport.

Je vous remercie Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je vais vous répondre tout de suite, car le Directeur Général des Services m'a fait passer un mot. Il est bien au courant du dossier. Ce n'est qu'une partie du site. La Ville de Marseille garde ses terrains pour la caserne du Bataillon des Marins Pompiers.

**Monsieur MORAINÉ**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, ce rapport, qui ne concerne pas une médiathèque, mais l'aménagement d'un pôle propreté est pour nous l'occasion de vous demander de nous faire un point sur votre politique en matière de propreté de la Ville de Marseille...

Il fallait bien que l'on y revienne un jour !

Dans ce domaine au moins, vous n'avez rien à attendre du défilé quotidien des Ministres en promenade dans notre ville puisque la Communauté Urbaine a seule la compétence, donc seule la responsabilité.

Face à un premier constat d'échec, vous avez souhaité, à mi-mandat, plein de lucidité, essayer de trouver de nouvelles solutions.

Pour cela, vous avez proposé au Maire de Marseille la création d'une commission de quatre élus qui serait chargée de vous faire des propositions de nature à essayer, enfin, d'améliorer la propreté de nos rues.

Parce que pour lui l'intérêt des Marseillais passe avant les bisbilles politiciennes, parce qu'il avait choisi d'oublier les folles promesses faites dans votre camp au moment des municipales de 2008, certainement par charité chrétienne à laquelle il faisait allusion tout à l'heure, Jean-Claude Gaudin a immédiatement accepté votre demande et nous a désignés Martine Vassal et moi-même pendant que de votre côté, vous choisissiez Sylvie Andrieux et... comment dire... votre « ami » Patrick Mennucci...

Nous avons travaillé du mois de juillet 2011 au mois de janvier 2012. Je dois le dire objectivement, avec une forte implication de votre part ou de la part des membres de votre cabinet et nous avons tous les quatre signé un rapport à l'unanimité.

Ce rapport faisait d'abord le constat que vous n'aviez obtenu aucun résultat en matière de propreté et je le cite, c'est signé de nous quatre donc cela ne pas être suspect d'arrière-pensée politique : « *La situation de la propreté sur le territoire de la Ville de Marseille n'est pas satisfaisante et les citoyens nous le disent tous les jours... on constate que l'absence de continuité dans les efforts aboutit au résultat que la ville semble constamment sale... les raisons de la situation sont toujours les mêmes, d'une part un travail insuffisamment efficace, d'autre part un incivisme patent...* ».

À partir de là, nous développions près d'une quarantaine de propositions, d'importance différente, plus ou moins médiatiques, plus ou moins innovantes, mais qui nous apparaissaient toutes nécessaires.

Ce rapport, Monsieur le Président, vous auriez pu en prendre, en laisser, émettre des réserves. Non, vous avez décidé de le faire vôtre, et vous l'avez vous-même présenté à la presse à laquelle vous avez déclaré, je vous cite volontiers : « *La majorité des mesures de ce rapport seront mises en route immédiatement... ma volonté est ferme et incontestable...* ».

Diable, quelle autorité ! Nous étions tous les quatre ravis et les réactions de la population semblaient encourageantes... comme un espoir enfin d'avancer vers une ville propre. Nous étions le 13 février dernier !

Depuis, silence radio, plus rien, alors que la situation de la saleté ne cesse de s'aggraver, que tout le monde le voit, sauf vous et les syndicats.

Une consultation organisée sur le site internet de la Ville de Marseille sur une période courant du 25 juin au 6 septembre 2012 posait la question suivante : « *Les mesures prises par MPM ont-elles selon vous amélioré la propreté ?* ». La question a eu un énorme succès : 14 000 réponses ! Beaucoup plus que tous les sondages qui actuellement essaient de savoir qui serait le meilleur candidat dans l'un ou l'autre camp à la succession de Jean-Claude Gaudin. (Peut-être parce qu'il n'y a pas de réponse).

14 000 réponses ! Et le « non » l'a emporté à 92% !

92% des personnes qui se sont prononcées estiment que ce qui a été mis en œuvre n'a rien apporté pour améliorer la propreté.

Mme la Présidente de la Confédération des Comités d'intérêt de Quartier a, elle-même de son côté, hurlé sa colère contre la saleté de Marseille il y a quelques jours. Et enfin, même votre « ami », Patrick Mennucci, évidemment motivé par le seul intérêt général, personne n'en doute, vous aurait écrit une lettre à la rentrée pour se plaindre de la situation ! Évidemment, vous prétendez ne pas l'avoir reçue, il prétend vous l'avoir envoyée, il doit certainement y avoir un problème de poste, mais en tout cas, chacun sait ce qu'il dit en privé de la situation de la propreté à Marseille.

Pour ce qui nous concerne, avec le Maire de Marseille, nous sommes toujours désireux de coopérer pour aboutir à une réelle amélioration de la situation, mais nous souhaitons évidemment savoir ce qu'il en est de la mise en œuvre effective, pratique, sur le terrain, des préconisations de ce rapport.

Où en êtes-vous de la limitation du fini parti en vue de sa suppression à terme ainsi que c'était écrit dans le rapport ?

La limitation de la vitesse des bennes en tournée à 30 km/h est-elle désormais appliquée et contrôlée par GPS et chronotachygraphe ?

Chaque cantonnement bénéficie-t-il enfin d'un cantonnier 5 jours sur 7 ?

L'appel d'offres à des prestataires privés, au moins à titre de test, pour le nettoyage de certains secteurs sensibles, sites touristiques ou noyaux villageois dans nos quartiers, a-t-il été lancé ?

La pause unique à la même heure pour tous les cantonniers de la ville de 8h00 à 8h20 est-elle effective ?

Avez-vous créé le service de contrôle médical interne des arrêts maladie que nous préconisons pour lutter contre l'absentéisme ?

La politique d'abonnement des commerçants a-t-elle été systématisée et tarifée sur la base du volume réel à collecter ?

Quid de la mise en place de l'open data permettant aux Mairies de secteur d'avoir accès en temps réel aux renseignements sur l'organisation de la propreté et de la collecte, et toujours en temps réel de signaler les dysfonctionnements ?

Où en est la politique d'intensification des sanctions ?

A-t-on organisé et mis en place l'indispensable sensibilisation des publics cible que sont les enfants des écoles, collèges et lycées, les syndicats de copropriété, les bailleurs sociaux et d'autres encore ?

Avez-vous lancé le programme d'installation de cendriers muraux à l'entrée de tous les établissements accueillant du public ?

La liste n'est pas exhaustive.

Nous avons bien conscience, Monsieur le Président, que le chantier est vaste, et nous serions d'une totale mauvaise foi si nous exigeons que tout soit déjà fait. Mais le problème est qu'il semble que rien, ou presque rien, ou en tout cas trop peu, a été fait depuis le mois de février dernier.

Le problème, c'est que nous avons l'impression qu'il n'y a absolument aucun pilotage politique de ce dossier. Qui le gère ? Qui doit lancer la mise en œuvre de toutes ces mesures, prendre les contacts nécessaires, mener les négociations indispensables, signer certaines conventions, par exemple avec la Police Municipale que le Maire est prêt à mobiliser pour vous aider ? Qui mène la nécessaire démarche de benchmarking permettant de prendre ce qui se fait ailleurs, dans les autres villes qui ont réussi leur lutte contre la saleté ? Bref, à qui peut-on s'adresser sur ce sujet ?

Monsieur le Président, encore une fois, et nous l'avons prouvé, nous sommes prêts à travailler avec vous au service de l'intérêt général. Il n'y a donc pas ici d'attaque prétexte, il y a des demandes d'explications sur une situation insupportable, mais il est absolument indispensable que sur ce sujet crucial, vous parveniez à imposer une volonté politique à votre administration bien trop frileuse, et nous l'avons constaté tous les quatre, à contraindre une technocratie qui néglige votre autorité, voire même, à froisser un peu si nécessaire les syndicats, ils s'en remettront.

Si vous ne le voulez pas, ou si vous ne le pouvez pas, alors en fait de ville propre en 6 mois, nous aurons eu une ville sale pendant 6 ans... et personne ne l'oubliera !

*(Applaudissements)*

**Monsieur VIGNY.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, j'interviens sur ce sujet difficile, sensible pour nos concitoyens qu'est la propreté. Je sais que c'est un sujet

qui suscite des critiques. Des critiques parfois objectives, des critiques parfois subjectives, et parfois peut-être un peu politiciennes.

M. Moraine a rappelé la genèse du rapport qui a été présenté par lui-même, Mme Vassal, M. Mennucci et Mme Andrieux. Je rappelle aussi que le Président s'est engagé à en appliquer les principales conclusions.

Les choses se mettent en place de manière peut-être un peu lente aux yeux de certains, mais elles se mettent effectivement en place. Et je peux dire, même si c'est un avis personnel, qu'il y a déjà un certain nombre d'améliorations.

Mais il faut aller plus loin, je suis d'accord avec vous. Il faut aller plus loin et plus vite.

Lors de la dernière Commission AGER présidée par Mme Vassal, nous a été présenté par les services de la Communauté Urbaine un point des actions qui ont été engagées. Ce point démontre qu'il y a de nombreux chantiers qui sont mis en œuvre et qui devraient porter leurs fruits, notamment en 2013.

Je voudrais en citer quelques-uns.

Tout d'abord, depuis le début de l'année 2012, une réflexion a été engagée sur la réorganisation de l'administration et cette réflexion a été présentée au Comité Technique Paritaire, comme le veut la loi, en mai 2012.

La réforme des équipes est un sujet délicat. Il y a des problèmes humains et cela ne peut pas se faire sans concertation avec les personnels, cela peut prendre un peu de temps. Je crois que tout le monde est là pour le reconnaître. Parallèlement, il y a un certain nombre de chantiers qui sont engagés. Un certain nombre de travaux sont réalisés sur un certain nombre de sites pour séparer la collecte et la propreté.

Pour la propreté, il faut améliorer l'efficacité des équipes, il faut améliorer l'efficacité par des moyens supplémentaires et il faut également séparer la collecte et la propreté.

*(Brouhaha)*

J'entends tout ce que vous dites.

**Monsieur MORAINÉ**. - 116

**Monsieur VIGNY**. - Je poursuis.

Plus de 500 agents ont été déplacés en 2012 pour appliquer les recommandations présentées. La collecte de nuit qui permettra de faire des économies de personnel sera organisée dès 2013 dans les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements. Les bennes seront équipées de GPS de manière progressive, mais 17 seront équipées d'ici la fin de l'année.

Les conteneurs enterrés seront développés en 2013 et on devrait avoir 49 conteneurs pour les ordures ménagères et plus 180 pour la collecte sélective.

Par ailleurs, une réorganisation du rythme de travail des cantonniers sera mise en place dès janvier 2013 sur 5 arrondissements.

Enfin, il y a un travail important de mobilisation de l'encadrement de proximité pour assurer un meilleur contrôle du travail. Je sais que ce n'est pas facile, mais les outils de suivi et de contrôle seront modernisés.

Je crois que nous sommes sur la bonne voie mes chers collègues.

*(Protestations)*

Je crois que l'on est sur la bonne voie, vous pouvez le contester. Le problème de la propreté est un problème complexe. Lorsque le Président Caselli a pris ses fonctions, la situation n'était pas bonne et je crois que les choses s'améliorent de façon progressive.

Je voudrais en tous cas remercier l'ensemble des agents de cette collectivité, l'ensemble des agents de l'administration pour le travail qu'ils ont fait et pour le travail qu'il reste à faire, car évidemment, il reste du travail à faire.

**Monsieur MASSE.**- Monsieur le Président, je voudrais faire une petite intervention tout d'abord en tant que Président d'un office de bailleur social puisque le mot a été indiqué par notre collègue.

Je voudrais également dire en quelques mots que l'intervention de notre collègue Charles Vigny sur la propreté mérite autant d'attention que le très bon débat que nous avons eu sur l'intercommunalité.

Il s'agit d'un problème capital. Nous nous y sommes attelés. La méthode employée par le Président Caselli a été une méthode collégiale et collective. Certes, toutes les préconisations du rapport ne sont peut-être pas encore appliquées, mais nous avançons progressivement, avec méthode, et la participation de chacun reste toujours aujourd'hui indispensable. C'est le premier sens de mon message.

Le second sens, Président, c'est que je tenais à vous remercier au nom de nombreux bailleurs sociaux, car des avancées ont été faites sur la collecte notamment dans les milieux dits de verticalité, c'est-à-dire dans des milieux comprenant de grandes cités.

Que ce soit Erilia, la Logirem ou 13 Habitat, nous sommes en train de lancer des grandes opérations avec des conteneurs enterrés grâce aux services de MPM.

Tout ceci, Monsieur Moraine, se construit progressivement. Vous avez dit dans votre intervention que cet élément du rapport n'avait pas été mis en avant. C'est faux. Nous sommes de nombreux bailleurs sociaux au sein de l'Agence Régionale à être regroupés avec MPM dans un comité de pilotage et des expérimentations, notamment à 13 Habitat, ont déjà vu le jour à la fois sur le ramassage général et sur la collecte sélective.

Certes, il faut continuer à avancer. Certes, rien n'est parfait. Mais je vous invite, comme le débat sur l'intercommunalité mes chers collègues, à avancer ensemble sereinement sur ce sujet très délicat qui mérite très peu de polémique. Merci.

**Madame VASSAL.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, je suis un peu atterrée. Franchement, comparer la Métropole et la propreté, je pense que ce n'est pas du tout du même niveau, mais admettons...

Sur le principe, la Commission demande depuis plusieurs mois que soit présenté un rapport de point d'étape pour savoir où nous en sommes. Ayez le courage de dire une bonne fois pour toutes que vous n'y arrivez pas. Ce n'est pas grave. On peut le faire ensemble. Nous vous avons donné des préconisations. Nous sommes ensemble pour essayer de faire avancer les choses. Je regrette que nous soyons ce matin obligés de parler d'un problème marseillo-marseillais mais au 1<sup>er</sup> janvier 2013, Marseille sera capitale européenne de la culture et aujourd'hui, nous disons « peut-être qu'en janvier »...

Ce matin, mes chers collègues, nous avons appris quelque chose de grandiose ! Nous avons un nouveau Vice-président pour la propreté, c'est M. Charles Vigny ! Donc je vous demande de l'applaudir !

Monsieur le Président, je crois qu'aujourd'hui, il faut arrêter de prendre les habitants de Marseille pour des idiots. Vous avez fait des promesses. On va dire que c'était sous le feu de l'action et la volonté de vouloir transformer les choses. Très bien, c'est du passé.

Nous avons fait un rapport, Yves Moraine l'a dit. Nous avons travaillé en très bonne collaboration avec Sylvie Andrieux et avec Patrick Mennucci (ce qui n'est pas facile et

il faut le faire). Nous sommes arrivés à faire quelque chose de conséquent. Vous nous avez dit : « *J'applique tout de suite* ». « *Tout de suite* », c'était février et aujourd'hui, vous nous dites : « *Peut-être en 2013* ».

Cela, Monsieur le Président, nous ne pouvons pas l'accepter.

Ce qui nous a été présenté en Commission la dernière fois, c'est un léger pamphlet, Monsieur Vigny, qui nous donne des espoirs, peut-être pour l'année 2020.

Cela, nous ne pouvons pas non plus l'accepter.

Donc bienvenue Monsieur Vigny. Un fou de plus pour s'occuper de la propreté ! Après M. Rouzaud, nous vous souhaitons la bienvenue.

(*Applaudissements*)

**Une voix**.- Le changement, c'est maintenant !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Moraine, Madame Vassal, tout d'abord, je me refuse aux gesticulations politiciennes sur ce sujet.

(*Protestations*)

Madame Vassal, Monsieur Moraine, je vous ai écouté dans le silence.

Si cette réforme était facile, cela se saurait, car les exécutifs précédents, ceux qui étaient à notre place avant, l'auraient faite entre 1995 et 2008.

(*Applaudissements*)

Je constate que la ville est probablement plus propre aujourd'hui qu'elle ne l'était à cette époque-là.

Ce que je ne n'accepte pas, c'est la caricature.

**Monsieur MORAINE**.- Et « Marseille propre en 6 mois », ce n'est pas de la caricature !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Vous ne m'avez jamais entendu dire cela. Vous l'avez déjà dit plusieurs fois, vous pouvez le répéter jusqu' à la fin de 2014, cela vous regarde. Pour ma part, je n'ai jamais rien promis de cet ordre.

Vous avez dit aussi, et vous l'avez dit dans les journaux : « *On ne sait rien* ». M. Mertz est venu devant Mme Vassal et l'ensemble de la Commission AGER présenter un rapport d'étape parce que le rapport dit des « quatre mousquetaires » précisait bien un séquençage dans le temps, un séquençage jusqu'à la fin de l'année et jusqu'à la réforme complète de la collecte de jour et de la collecte de nuit et de la séparation de la collecte et de la propreté.

Le 14 mai, nous avons soumis votre rapport et vos préconisations dans une nouvelle organisation en Comité Technique Paritaire parce que cela ne pouvait partir que de là, c'est la loi. Depuis, l'ensemble des moyens humains et logistiques est mobilisé afin de mettre en œuvre, par étapes nécessairement successives, le plan d'action propreté dans son ensemble.

L'axe majeur est l'organisation et l'optimisation des services. C'est séparer tout d'abord, la collecte de la propreté. Cela signifie pérenniser le nombre quotidien d'agents et de moyens de propreté sur un arrondissement. C'est bien ce que vous vouliez et c'est ce que nous sommes en train de mettre en place.

Cela représente 6 sites aménagés pour un montant de 1 430 000 euros, avec 490 agents déplacés d'ici la mi-novembre, et une centaine d'agents à venir courant 2013.

La phase suivante réside dans une amélioration de la qualité de collecte avec un travail sur l'optimisation des sections et du nombre de voyages effectués – c'était bien ce

que voulaient les quatre mousquetaires – d'une part à l'occasion des bascules des collectes de nuit et d'autre part, à l'occasion d'une réorganisation des circuits de collecte pour prendre en compte des projets aussi structurants que le Vieux-Port, les Estacades, le tramway, le BHNS etc., ainsi que la collecte des conteneurs enterrés que nous commençons à installer.

La bascule, M. Vigny l'a dit, mais je le répète, du 9<sup>ème</sup> arrondissement du jour à la nuit est prévue pour le 4 décembre 2012. Les 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements suivront en 2013. Nous n'avons pas les moyens techniques de faire autrement avant, car nous n'avons pas encore trouvé les locaux pour séparer la collecte de la propreté.

La conteneurisation enterrée participe à l'amélioration de la qualité de la collecte et à la qualité visuelle, car souvent, même si la rue est propre, mais que les conteneurs dans la rue sont pratiquement pleins parce que les gens à n'importe quelle heure de la journée y déversent leurs sacs de poubelles gris, cela donne une impression de saleté. Les conteneurs enterrés sont une arme contre cela.

D'ici fin 2012, 18 conteneurs à ordures ménagères enterrés et 70 en collecte sélective seront installés. À l'horizon 2013, nous prévoyons l'implantation de 31 conteneurs à ordures ménagères enterrés et 90 en collecte sélective. De plus, nous réfléchissons, et nous vous en parlerons d'ailleurs, à une nouvelle gamme de conteneurs, semi-enterrés qui nous permettront de faire beaucoup plus de conteneurisation de type conteneurs enterrés dans les rues où le sous-sol ne permet pas de véritables conteneurs enterrés, ce qui est le cas dans la majorité de rues de Marseille, vous le savez très bien.

Le déploiement du GPS se fait progressivement. Les chronotachygraphes sont sur toutes les bennes. Pour le GPS, c'est plus progressif, car on équipe les bennes les unes après les autres. 17 véhicules ont été équipés depuis le mois de février.

Vous parliez tout à l'heure d'un Maire de secteur qui dit des choses en privé. Peut-être... Mais moi ce que je vois, c'est que l'on a reçu les félicitations à la fois du CIQ et du Collectif de Noailles pour l'opération que l'on a menée en louant un local spécifique pour les commerçants qui viennent déposer leurs ordures à n'importe quel moment de la journée, mais dans un local fermé. Cela permet de ne plus avoir cet effet visuel de poubelles un peu partout et cela a rendu le quartier beaucoup plus propre. Nous avons reçu les félicitations du Président et du CIQ lui-même ; je peux vous montrer les lettres.

On peut dire ce que l'on veut, mais on avance, on travaille. C'est un problème extrêmement difficile, je ne sais pas si on le résoudra totalement un jour. Les actes d'incivilité sont ceux qu'ils sont, mais nous faisons le maximum avec les moyens qui sont les nôtres.

Et s'agissant du portage politique, ne vous en inquiétez pas Monsieur Moraine, je le pilote.

*(Applaudissements)*

Je mets donc aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**14. FCT 014-26/10/12 CC - Approbation de l'avenant n° 1 au procès-verbal n°09/1134, conclu avec la Ville de Marseille, relatif au transfert en pleine propriété des emprises du bassin du Réaltor et du Canal de Marseille.**

**Monsieur MOREL.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**15. FCT 015-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association "La COOP"**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

**16. FCT 016-26/10/12 CC - Approbation de la mise en place d'un dispositif de recrutement par la voie de l'Intérim**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

**17. FCT 017-26/10/12 CC - Approbation des ratios de promotion pour les avancements de grade au titre de l'année 2013**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**18. FCT 018-26/10/12 CC - Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention pour une démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**19. FCT 019-26/10/12 CC - Nomenclature des emplois : ajustement**

**Monsieur MOREL**.- Ce rapport a reçu un vote contre du groupe UPAC, une abstention de M. Giorgi et un avis favorable du reste de la Commission.

**Monsieur TALAZAC**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, cela devient une habitude maintenant et c'est une mauvaise habitude parce c'est la sixième fois en quatre ans et demi que vous nous proposez l'embauche, la création de nouveaux postes de fonctionnaires.

C'est un aveuglement partagé dans beaucoup de collectivités territoriales majoritairement dirigées par la gauche alors que le gouvernement de Nicolas Sarkozy a eu le courage de diminuer le nombre de fonctionnaires d'État de 300 000...

*(Applaudissements, bravo)*

Rappelons que cet effort, sans précédent, a été presque annihilé par l'aveuglement des collectivités territoriales qui ont embauché pendant la même période plus de 200 000 fonctionnaires territoriaux.

Ici même en février, Renaud Muselier rappelait que 150 fonctionnaires avaient été embauchés à MPM depuis 2008 et que la masse salariale avait augmenté de 10 millions d'euros pendant la même période.

*(Brouhaha)*

**Monsieur GILLES**.- Tout le monde ne peut pas faire Mennucci. Si vous avez quelque chose à dire, vous le dites au micro. On ne va pas passer la séance à se faire insulter. S'il y a des choses à dire, on les dit au micro !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Gilles, s'il vous plait, M. Talazac seul à la parole, Monsieur Moraine, Madame Minassian s'il vous plait !

**Monsieur TALAZAC**.- Merci Monsieur le Président, mais je reconnais la justesse des argumentations du Sénateur Bruno Gilles et de M. Yves Moraine.

Je ne reviendrai pas sur l'argumentation que vous avons déjà développée pour ne pas allonger les débats, concernant les conséquences financières de ces embauches qui comptent sur la Communauté Urbaine et sur nos contribuables pendant plusieurs décennies rappelons-le.

Tout à l'heure, Mme Caradec a parfaitement cité le chiffre de deux millions d'euros d'augmentation de la masse salariale que l'on nous a présenté dans le budget supplémentaire.

Nous aurions pu comprendre cette embauche si elle était justifiée par la propreté dont vient de très bien parler M. Moraine, ou si elle était justifiée par l'amélioration des transports ou d'autres domaines importants pour nos concitoyens.

Mais là excusez-moi, mais nous constatons que ce sont en fait un certain humour administratif qui est proposé dans ce rapport pour la création de nouveaux postes.

Que s'est-il passé en effet ? Il y avait des agents qui sont devenus indisponibles. On les a alors remplacés et puis on a titularisé les remplaçants et puis les agents qui étaient indisponibles – et là on est dans le théâtre de boulevard – on ne les attendait pas, mais ils sont revenus et de ce fait, on a eu des postes doubles et il a fallu garder tout le monde.

C'est cette gestion à la petite semaine que nous dénonçons, que nous avons constamment dénoncée. Ce n'est pas comme cela que l'on doit gérer l'argent du contribuable. Il en va de même pour les postes de cabinet qui sont sortis du régime général pour être dans un régime particulier, il y en a 14 et ce sont toujours les contribuables qui paient.

Donc ce rapport ne concerne pas simplement un ajustement technique...

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Ce sont 14 postes possibles, cela ne veut pas dire que les postes sont remplis.

**Monsieur TALAZAC**.- Cela fait plus de quatre ans que nous dénonçons ces méthodes, ces ajustements techniques ne sont pas anecdotiques, ils sont le signe d'une gestion hasardeuse des grandes masses budgétaires en général et de la masse salariale en particulier. Nous le dénonçons depuis quatre ans, nous continuons à le dénoncer. Donc le groupe UPAC votera contre ce rapport.

**Monsieur COULOMB**.- Je pense que sur ce sujet, il convient de dépasser les attitudes politiciennes avec les grandes envolées.

Aujourd'hui, on s'étonne que les collectivités recrutent des agents, mais c'est oublier qu'il y a une défausse complète sur les collectivités territoriales des grandes fonctions régaliennes et nous sommes bien obligés de faire face...

**Une voix**.- Mais il y a Hollande !

**Monsieur COULOMB**.- La position jacobine du gouvernement en France ne change jamais quelle que soit la couleur politique et nous sommes bien obligés de faire face à ce qui nous est demandé et en plus, nous nous faisons critiquer à longueur de Conseil parce que nous n'en faisons pas assez. Donc faire beaucoup plus avec le même effectif, c'est difficile.

La gestion du personnel contrairement à ce que vous pouvez croire est faite au jour le jour.

*(Brouhaha)*

Je vous ai écouté, j'ai la politesse de ne jamais intervenir au cours des interventions donc je vous demande la même chose.

Quatre raisons nous poussent à bouger la nomenclature aujourd'hui et à proposer cet ajustement.

Tout d'abord, nous devons nous mettre en conformité avec la réglementation qui a changé par la loi du 12 mars 2012. Un certain nombre d'emplois sont requalifiés et doivent être sortis de cette nomenclature.

Ensuite, il y a une volonté de transparence de notre part, la preuve, c'est que l'on vous propose ce genre de proposition pour faire figurer la totalité des emplois de MPM, y compris les emplois de droit privé et les conventions spécifiques. Je rappelle que tous ces emplois ont été ratifiés ici tout au long de l'année par les votes qui vous sont proposés et je n'ai jamais entendu d'intervention sur ce sujet.

On doit ajouter les 5 postes prévus pour accueillir les agents de la Ville de Marseille qui s'occupaient du SIG.

De plus, nous constatons aujourd'hui, c'est une réalité, que nous devons prendre en compte les effets de la crise économique en faveur des gens qui étaient en disponibilité et qui reviennent pour des raisons économiques et sur le fait que sur le problème des retraites, les gens souhaitent la plupart du temps ne pas partir trop tôt en retraite pour des raisons purement économiques.

Nous avons à mettre en place une démarche de gestion prévisionnelle de nos effectifs pour que les compétences de notre collectivité soient toujours assurées.

Je rappellerai deux chiffres quand même, la nomenclature en 2005 était de 3832 postes. Donc entre 2005 et 2012, c'est 168 postes qui ont été créés dans la nomenclature. Il ne faut pas confondre la nomenclature avec les emplois réels.

Je rappellerai également que nombre d'emplois créés participent à l'amélioration de nos recettes. Je ne citerai que deux exemples qui sont la gestion de la dette et la gestion des subventions européennes qui sont collecteurs de recettes qui vont largement au-delà du coût des personnels qui les assurent.

Comme vous le voyez, pour atteindre nos objectifs et assurer la bonne marche de MPM, contrairement à ce qui est dit la gestion de nos ressources humaines est parfaitement assurée, je vous remercie.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci Monsieur Coulomb.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Vote contre du groupe UPAC  
à l'exception de Mme Milon et M. Giorgi s'abstenant  
et de Mmes Cardona, Salvo et de MM. Boré, Mattéi, Valéri, Tixier, Piccirillo,  
Tornor, Léotard et Rahmani votant pour

**20. FCT 020-26/10/12 CC - Participation de Marseille Provence Métropole au financement du Bataillon des Marins pompiers de Marseille pour l'année 2012**

**Monsieur GIORGI**.- Le montant de la participation 2012 est de 7 091 174 euros.  
Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**21. FCT 021-26/10/12 CC - Approbation du principe du versement aux commerçants du Vieux-Port d'un acompte sur indemnisation des préjudices commerciaux.**

**Monsieur GIORGI**.- Nous sommes habitués à ce genre de délibération vu les travaux qui sont effectués.

Avis favorable unanime de la Commission.

**Madame VASSAL**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, les travaux du Vieux-Port vont bon train, les plantings devraient être maintenus et nous devrions voir cet espace livré pour Noël.

C'est un beau cadeau pour les Marseillais, c'est un beau cadeau pour les visiteurs et surtout pour les commerçants qui, depuis la mi-mars 2012, vivent un véritable enfer. Il me semble Monsieur le Président, que vous devriez entendre l'appel au secours lancé non seulement par les commerçants du Vieux-Port, mais aussi de tous ceux du centre-ville, du Carré Thiars, du Frioul également et ceux de la place du 4 septembre.

Certes, en collaboration avec la ville de Marseille, vous avez mis en place une commission d'indemnisation. Vous accélérez les périodes d'indemnisation puisqu'aujourd'hui, nous allons voter 50% de la Commission sur la base de ce qui aura été proposé, mais ce qui est clair aussi, c'est que malheureusement ne verront pas le premier centime avant le premier trimestre 2013.

Et la période difficile, elle est maintenant, elle ne sera pas à partir de janvier puisqu'à cette date, les travaux seront terminés. Ces commerçants pourront effectivement dans le périmètre du Vieux-Port utiliser la commission d'indemnisation, mais malheureusement, les autres n'auront que les yeux pour pleurer.

Mais au-delà du respect que nous leur devons, c'est à l'économie totale de la Ville de Marseille que nous risquons d'apporter un coût très grave.

La Ville de Marseille, elle-même, a exonéré ce qui relevait de sa compétence pour un coût total de près de 270 000 euros. Cela concerne les enseignes du Vieux-Port, de la rue de Rome, du 4 septembre et des terrasses place aux Huiles et cours Estienne d'Orves. Mais sa compétence malheureusement ne va pas au-delà. Et il faut constater qu'au-delà, c'est vous qui avez cette compétence...

Je vous ai alerté sur la nécessité d'exonérer les occupations de terrasses pour les établissements situés entre l'Hôtel de Ville et le bout du quai. Qu'avez-vous fait ?

Avec Sabine Bernasconi, nous nous sommes rendues sur la place du 4 septembre qui, je vous le rappelle, a été réhabilitée en liaison avec les travaux du Vieux-

Port. Quelle n'a pas été notre surprise de voir que les travaux avaient trois mois de retard parce que personne dans vos services n'arrive à coordonner et à faire travailler EDF !

Quelle n'a pas été notre surprise de voir que malgré notre demande, vous avez envoyé une taxation à tous les commerces et notamment à ce pauvre kiosquier qui vend des coquillages au milieu des gravats !

Et quelle n'a pas été notre surprise, aussi, de voir que pour ces commerçants, rien n'était prévu !

Je vous avais proposé dans un courrier auquel vous ne m'avez pas répondu de réfléchir à un système de retour à bonne fortune. Aujourd'hui, malheureusement, nous constatons que là-dessus aussi vous n'avez rien fait.

Ce qui n'est pas compréhensible, Monsieur le Président, ce n'est pas que vous ne répondiez pas à nos sollicitations, ça, nous en avons l'habitude, mais que vous ne teniez absolument pas compte des préoccupations des commerçants en les taxant plein pot.

Ce qui n'est pas admissible, Monsieur le Président, c'est que vous oubliez, ou que votre technostructure oublie, mais je devrais dire, votre technostructure oublie d'abord et vous ensuite, qu'une ville, ce n'est pas seulement un bâti, un espace public et des dossiers, mais que ce sont des gens vivants, des gens qui vont vivre l'économie, des gens qui s'appellent des Marseillais...

Monsieur le Président, vous qui faites fait état dans la presse de vos ambitions pour les prochaines élections municipales, ne pensez-vous pas qu'il faudrait que vous vous occupiez d'abord de la vie quotidienne des Marseillais. Nous avons parlé de la propreté, mais, aussi aujourd'hui nous pouvons dire que ces Marseillais rencontrent des difficultés et pour cela, il faut que ce soit un travail collectif et que vous défendiez une cause collective et non pas une cause partisane en vue des prochaines échéances municipales.

Ne pensez-vous pas que votre technostructure Monsieur le Président, puisque c'est elle qui dirige, devrait coordonner les travaux sur la voirie publique, s'organiser sur la circulation pour qu'il n'y ait pas de blocages systématiques, pour que trous soient finalement bien bouchés, pour que les travaux soient bien coordonnés ?

Ne pensez-vous pas que les élus de votre groupe pourraient se relever les manches et éviter de se balader dans les rues avec des Ministres qui n'ont de cesse que de nous apporter que des remèdes et surtout des remèdes placebo.

Notre présidente, Madame Caradec, a exprimé notre vision sur la Métropole. Mais je pense qu'avant de pouvoir exprimer une vision sur cette Métropole, il faudrait quand même répondre aux besoins quotidiens de l'ensemble des habitants de notre Communauté Urbaine.

Merci.

*(Applaudissements)*

**Monsieur BERNARDI**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, avec son affabilité bien connue, Martine Vassal vient de faire l'éloge de la politique qui consiste à distribuer de l'argent à des gens qui sont des victimes effectives des travaux que nous avons entrepris ensemble. Il est certain que les commerçants du Vieux-Port, et même d'autres endroits, ont leur activité souvent gravement impactée par les travaux publics qui sont faits et il est normal que nous nous posions la question de leur indemnisation. Il est normal aussi que nos collègues disent que plus, ce serait mieux.

Je dirais deux choses pour renvoyer ceux qui ont toujours utilisé ce genre d'argument à cette situation.

Vous avez tout à l'heure refusé de voter le budget supplémentaire. Vous nous dites qu'il faut dépenser plus pour ces commerçants. En réalité, nous avons besoin

d'indemniser ces commerçants, mais nous devons aussi tenir compte de nos ressources et de la souffrance de la population en général qui n'est pas seulement composée de commerçants.

Les fonds qui doivent leur être attribués sont des fonds publics qui proviennent des impôts de tous les Marseillais.

J'ajoute que si je trouve tout à fait légitime...

**Une voix**.- On leur dira !

**Monsieur BERNARDI**.- Je savais bien que quelqu'un allait dire ça.

Si je trouve tout à fait légitime que nous payions une juste indemnisation dans le cadre des lois de la République à la victime de travaux publics, je voudrais ajouter, pour la moralité, que tout de même, nous ne sommes jamais appelés à partager les bénéfices lorsque les travaux sont terminés.

*(Brouhaha)*

**Monsieur DUTOIT**.- Monsieur le Président, j'avoue que ma patience a des limites !

J'ai vraiment l'impression, quand j'entends Mme Vassal, que c'est « l'hôpital qui se fout de la charité ».

En effet, Madame Vassal, je vous rappelle que vous êtes ici en gouvernance partagée et que vous avez assumé la rénovation du Vieux-Port. Je n'étais personnellement pas d'accord au regard du manque d'ambition de ce projet.

Évidemment, vous voulez défendre les commerçants. Mais qui, depuis quelques années, n'a porté sur la Ville de Marseille qu'un seul acte de développement économique, le développement commercial ? Qui a voulu mettre en place les Terrasses du Port qui, elles, vont effectivement être un des éléments destructeurs de l'ensemble des commerces du centre-ville ?

Nous verrons à l'expérience.

Je trouve que votre force à exiger la défense des commerçants du centre ville aujourd'hui n'a d'égal que l'hypocrisie de vouloir implanter les Terrasses du Port alors que nous avons déjà Grand Littoral et que vous avez en tête d'implanter encore des zones commerciales sur l'Est de la Ville de Marseille.

En revanche, quand vous dites, que vous prenez en compte la population et non pas l'urbain, une fois de plus, depuis 1995 que vous êtes au pouvoir, à Marseille et à la Communauté Urbaine, quels sont vos axes de développement de la Ville de Marseille ? Il n'y en a qu'un, sauf dans les quartiers Nord, à l'époque où j'étais le Maire et le Député. Il n'y a qu'un axe que vous avez développé, celui de vendre à tous les promoteurs qui le voulaient bien, la moindre parcelle de terrain pour construire des immeubles de standing.

Donc Madame Vassal, très sincèrement, préoccupez-vous de la population. Travaillez à la mixité du logement et au développement de l'activité économique, notamment industrielle dans la Ville de Marseille et vous pourrez donner des leçons, mais balayez devant votre porte.

**Monsieur CHENOZ**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, juste une précision parce que je crois qu'on fait l'amalgame. J'ai mené la commission d'indemnisation des travaux du tramway. Pourquoi les commerçants se plaignent-ils ? Parce que l'on s'y est pris trop tard.

Le projet du Vieux-Port était connu depuis les élections en 2008 et la Commission s'est mise en marche trop tard. Le périmètre a été mal choisi. Certes les commerçants vont toucher l'argent qui leur est dû, mais ils vont le toucher trop tard.

Je pense que c'est notre faute. C'est la faute de la Communauté Urbaine et de la technostructure qui n'ont pas fait les choses quand il fallait les faire.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Cheno, le périmètre des travaux a été défini par une commission.

**Monsieur CHENOZ**.- Mais la commission, c'est nous !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Non, ce n'est pas que nous.

Madame Vassal, vous dites qu'on ne défend pas les commerçants, je veux bien, mais aujourd'hui, nous sommes en train de voter de manière volontaire, quelque chose qui ne nous est pas imposé par la réglementation, c'est-à-dire une vraie indemnisation des commerçants qui sont dans le périmètre.

Je ne vous ai pas attendue d'ailleurs demander une indemnisation autour du périmètre des travaux du tunnel Prado Sud à l'époque, ni du tramway à l'époque, ni du métro.

**Des voix**.- Mais elle y est.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Non, je suis désolé, le périmètre des travaux uniquement.

**Monsieur CHENOZ**.- Non, il y a le périmètre impacté.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Non le périmètre est défini par la commission d'indemnisation. Ce n'est pas nous qui le définissons, je le répète.

En ce qui concerne le tramway, je ne vous ai jamais attendue à l'époque vouloir élargir le périmètre pour pré-indemniser. Donc pourquoi le demander aujourd'hui.

D'autre part, Madame Vassal, vous parlez des travaux qui sont faits par ERDF etc. La réfection définitive de ces travaux va être prise en charge par MPM pour réparer les quelques dégâts qui ont été faits par ERDF, à la charge d'ERDF bien entendu, mais c'est MPM qui fera les travaux.

Ne nous donnez pas de leçons sur les petits travaux quand on voit ce que vous faites avec les poteaux de vidéo-protection. Sur la Canebière, on peut se casser la figure très souvent parce que le travail n'est pas fini une fois que la caméra est posée et que l'on a remis le poteau en place !

**Madame VASSAL**.- Bel exemple !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Oui, c'est un exemple. C'est paru dans les journaux.

**Madame CARADEC**.- La presse, la presse, toujours la presse !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Mais vous savez l'utiliser quand il faut.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **22. FCT 022-26/10/12 CC - Désignations de représentants de Marseille Provence Métropole.**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein de la commission de suivi de site des établissements Arkema France et Cerexagri :

- Titulaire : Pierre Semeriva

- Suppléant : Christel Simonetti-Achard

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein de la commission de suivi de site du centre de traitement biologique des résidus urbains de la Crau :

- Titulaires : Jean Brunel  
Albert Lapeyre  
Marc Poggiale  
Olivier Agullo
- Suppléants : Jean Montagnac  
Lachraf Timezouikht

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein du comité de pilotage du PLIE MPM Centre :

- Titulaires : Sabine Bernasconi  
Gérard Bismuth  
Haouaria Hadj-Chikh  
Evelyne Karboviac  
Abdelwaab Lakhdar  
Pierre Semeriva

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein du comité de pilotage du PLIE MPM Est :

- Titulaire : Arlette Salvo

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein de l'association « Transport Mobilité Solidarité » :

- Titulaire : Marie-Louise Lota

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein de AIRPACA :

- Titulaire : Victor-Hugo Espinosa
- Suppléant : Pierre Djiane

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein du Conseil d'Administration de l'association Entreprises et Territoires d'Avenir :

- Titulaire : Alexandre Bizaillon

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

### **23. FCT 023-26/10/12 CC - Composition des Commissions permanentes de Travail et d'Etudes - Modifications**

**Monsieur MOREL**.- Il s'agit de modifications dans la composition des Commissions suite à la manifestation du souhait de changer de Commission de plusieurs élus.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- M. Lionel Royer-Perreaut est désigné membre de la Commission permanente de Travail et d'Etudes Développer les transports urbains en remplacement de M. Bernard Susini.

M. Bernard Susini est désigné membre de la Commission permanente de Travail et d'Etudes Développement durable innovation et prospective en remplacement de M. Lionel Royer-Perreaut.

C'est un échange.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**24. FCT 024-26/10/12 CC - Approbation de l'avenant n° 1 au Contrat de Développement Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

**Monsieur MOREL**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION RÉNOVER ET CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Amiraty, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission ?

**Monsieur AMIRATY**.- Monsieur le Président, il y a eu un avis favorable unanime de la Commission sur tous les rapports sauf sur le rapport d'approbation du projet de PLH modifié suite à l'avis des communes où l'on observe une réserve de vote du groupe Communiste, Républicain et Citoyen.

**25. RNOV 001-26/10/12 CC - Approbation du Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) modifié suite à l'avis des communes, des personnes morales associées et des acteurs de l'habitat**

**Madame GHALI**.- Monsieur le Président, je répondrai aux éventuelles interventions si vous me le permettez.

**Madame HADJ-CHIKH**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est le deuxième PLH soumis à approbation du Conseil de Communauté depuis 2006.

Celui de la précédente mandature ne cherchait, en fait, à résoudre qu'un problème : celui de se mettre à l'abri des minima de la loi SRU, pendant qu'on mettait en œuvre, dans la ville centre, une politique de logement axée sur une recomposition urbaine et sociale. Une politique donnant entière satisfaction aux promoteurs immobiliers et ceux qui identifient le logement comme un placement financier, mais qui n'a fait qu'aggraver la crise du logement.

Ce nouveau projet change d'optique, en affichant la volonté de débloquent cette situation qui ne garantit plus à chacun un parcours résidentiel adapté à l'évolution de ses moyens et de ses besoins tout au long de la vie.

Tout le problème est de savoir si les objectifs et les actions détaillés dans ce projet sont à la hauteur de cette ambition, que nous soutenons.

La réponse est plus nuancée.

Les innovations de ce PLH sont appréciables ; par exemple en matière de concertation avec, la reconduction annuelle des États Généraux du Logement pour compléter le suivi du programme ; ou encore, l'ouverture d'ateliers urbains associant habitants, opérateurs privés et publics, élus ; la création d'un fonds d'innovation de 6 millions d'euros pour expérimenter ; la mise en place d'un dispositif de soutien « bail à réhabilitation » de 3 millions d'euros pour la période 2012/2018.

Les inflexions dans la mise en œuvre de la loi SRU sont également notables. Dans 15 communes, les objectifs de rattrapage pour le logement social vont de 30% minimum à 80% sur la programmation totale de logements d'ici 2018.

Alors pourquoi cette réserve dans notre appréciation ?

Tout simplement parce qu'à l'échelle communautaire des 18 communes, ce PLH intervient dans des demandes de plus en plus critiques.

Ainsi sur le Logement Locatif Social, la demande est estimée à 37 400 logements.

Le projet d'aujourd'hui affiche un objectif global de 1.886 logements sociaux par an.

Le problème, c'est qu'il faut déduire 400 réhabilitations de logements obsolètes par an sur l'objectif Marseille. Réhabiliter est absolument nécessaire, mais ça ne produit pas de logements en plus.

De surcroît Marseille affiche également un objectif de démolitions de 2 102 logements au titre de la rénovation urbaine (ex GPV) sans nous dire dans quelle proportion on reconstruit – si on reconstruit !

À ce rythme-là on n'est pas près de rattraper la demande, qui ne cesse d'augmenter.

S'agissant du rééquilibrage ...

**Une voix**.- Il faut aller à Allauch.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Ou à Gémenos !

**Madame HADJ-CHIKH**.- Certes, pour la première fois, la Ville de Marseille présente une ventilation par arrondissement des objectifs.

Mais si on prend les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements : en admettant qu'on ne construise que les logements sociaux annoncés, la « mixité sociale » passera en 6 ans de 3,76% à 4,20% dans le 6<sup>ème</sup> et de 4,82% à 5,10% pour le 7<sup>ème</sup> arrondissement.

Concernant les étudiants, 49.000 sont recensés à Marseille.

50% vivent chez leurs parents ; 15% en logements sociaux ; le reste en privé avec des loyers assez chers.

On parle de 1 600 logements étudiants réalisés de 2006 à 2012 et dans le nouveau PLH on annonce un objectif de 1200 sur 6 ans dont 600 en PLS. La décohabitation et l'autonomie ne sont donc pour demain.

Un mot également sur les situations d'urgence et d'accueil.

Le PLH recense 2 466 places d'hébergement, soit 1 471 de plus que la norme légale. Sauf que, 16 communes sur 18 n'ont aucune place d'accueil malgré leurs obligations, mais elles sont exonérées par la capacité totale de l'EPCI concentrée sur Marseille à hauteur de 2450 places et 16 à La Ciotat. Ça mériterait des évolutions, elles ne sont pas au rendez-vous.

Enfin, s'agissant des gens du voyage il est surprenant de constater que le plan départemental est passé d'un maximum de 450 places à réaliser en 2006, à 245 aujourd'hui, alors qu'aucune aire d'accueil nouvelle n'a encore vu le jour.

Autant de « réserves » qui motivent notre abstention.

**Monsieur ROYER-PERREAUT.**- Monsieur le Président, j'ai lu dans la presse en début de semaine que vous vous attribuez des qualificatifs « d'homme de dialogue », de « Président qui sait décider », et depuis ce matin, en lisant *La Provence*, j'ai compris que vous aviez aussi un autre talent, celui d'être devin puisque vous nous annonciez que cette séance serait une séance politique.

Comme je suis un élu appliqué, je vais tâcher de ne pas vous démentir et, en quelque sorte, je vais tâcher d'exhausser vos vœux.

Je veux profiter du débat sur le Plan Local de l'Habitat pour élargir le propos sur l'ensemble des documents de planification et de cohérence que les uns et les autres nous examinons depuis un certain nombre de semaines, que ce soit avec le Schéma de Cohérence Territoriale, que ce soit avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, que ce soit aujourd'hui avec le Plan Local de l'Habitat, que ce soit demain avec le Plan Local d'Urbanisme ou le Plan de Déplacements Urbains.

C'est vrai que nous sommes engagés dans une démarche qu'a voulue le législateur, législateur dont je me permets de vous rappeler qu'il était de la précédente majorité, avec le Premier Ministre, François Fillon et un chef de parti qui s'appelait Jean-François Copé.

C'est bien de vouloir donner de la cohérence à l'ensemble de ces documents de planification, mais il faudrait encore que cette cohérence soit interconnectée entre les différents documents que nous sommes en train d'élaborer.

Cette cohérence est de votre responsabilité politique, cher Eugène Caselli. Car on ne peut pas vouloir un SCOT, un Schéma de Cohérence Territoriale et en même temps ne pas prendre la décision politique de faire en sorte que le développement urbain se cale sur les fonctionnalités associées, en gros que lorsqu'on souhaite construire, on ne s'assure pas que nous ayons les voies et les équipements publics qui se développent en même temps.

Vous aviez la possibilité, dans le Schéma de Cohérence Territoriale, de faire en sorte que ces objectifs soient des objectifs de prescription, donc des objectifs qui soient contraignants. Vous ne l'avez pas fait.

Sur le Plan Local d'Urbanisme, nous avons eu un débat très intéressant tout à l'heure sur la Métropole, mais nous allons très rapidement toucher aux limites de l'exercice.

Certes, les Maires doivent rester les maîtres de leurs droits du sol. Guy Teissier l'a rappelé, le Maire de Marseille l'a rappelé et bien évidemment j'y souscris entièrement. Mais à un moment donné, lorsqu'il va s'agir de réaliser le Plan Local d'Urbanisme communautaire, il va bien falloir mettre en cohérence les différents Plans Locaux d'Urbanisme. Et donc à un moment donné, il va falloir qu'il y ait une intervention politique, une autorité politique qui dise aux uns et aux autres que là n'est pas possible. Et cette autorité politique, étrangement, est défaillante ou en tout cas, elle n'est pas présente.

Sur le Plan de Déplacements Urbains, autre document qui s'il en est, est important. Nous ne le connaissons pas encore dans les détails, du moins publiquement. Mais ceux qui y ont travaillé ne pourront que s'en réjouir. Il y a tout ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent, donc bien évidemment, c'est le cadeau du Papa Noël.

Il n'en demeure pas moins que si nous voulons un Plan de Déplacements Urbains efficient, il va falloir faire des choix politiques, notamment lorsqu'on veut développer la vallée de l'Huveaune, lorsqu'on veut construire et avoir des productions de logements

telles qu'elles sont indiquées dans le PLH. Il va falloir avoir aussi les réseaux viaires qui se développent en même temps.

Là, surprise, il y a une semaine, nous avons une réunion avec vos services en présence du Premier Vice-président du CIQ de Marseille et nous nous apercevons, sur le Boulevard Urbain Sud qui est un axe stratégique pour le développement des quartiers Sud et Est de Marseille, qu'ils n'ont pas de commande politique. C'est-à-dire que nous travaillons sur des documents et il n'y a pas de pilotage politique.

Alors, mes chers amis, mes chers collègues, quand je lis que vous êtes un homme de consensus et que vous êtes un homme qui sait prendre les décisions, tout d'abord, permettez-moi de vous dire que lorsqu'on commence à s'attribuer ses propres qualificatifs, c'est pour mieux pointer ce que vos amis oublient de vous dire. Je pense que si vous aviez ces qualificatifs, sans doute que vos amis politiques ne manqueraient pas de les pointer.

Mais au-delà, cela montre deux choses. C'est que le consensus, me semble-t-il, Monsieur le Président, il ne s'agit pas de le déclamer, car il semblerait dans ce cas que nous soyons beaucoup dans ces hémicycles à être des hommes et des femmes de consensus. Mais si le consensus, c'est l'addition de toutes les demandes, permettez alors de reconnaître à un certain nombre d'élus de cet hémicycle que nous sommes beaucoup à être des hommes de consensus.

Vous dites que vous êtes un homme qui sait prendre des décisions. Je ne le conteste pas, mais la question ne se pose pas en ces termes. La question est de savoir si vous prenez des décisions à bon escient et au bon moment.

Or, et je rejoins ce qu'a excellemment dit tout à l'heure Laure-Agnès Caradec sur un certain nombre de sujets, il me semble que finalement vous avez la tentation qui est assez commune chez les hommes politiques qui ont beaucoup d'ambition, de vouloir repousser un certain nombre de décisions qui ne sont pas les plus simples à prendre sur la mandature future.

Et je ne voudrais pas, cher Président Caselli, que vous cédiez à cette tentation, car vous et moi, nous attendons mieux d'un Président de Communauté Urbaine et en tout cas, vous nous avez habitués à mieux.

Donc je vous demande de l'audace, je vous demande de mettre en conformité ce que vous annoncez à savoir que vous êtes un homme de décision et notamment sur le Boulevard Urbain Sud, dites-moi quand vous décidez de le réaliser.

*(Applaudissements, bravo)*

**Monsieur AMIRATY.**- Je ne savais Monsieur le Président, qu'en abordant ce sujet, la conclusion serait de vous questionner sur l'avenir du Boulevard Urbain Sud. Partir du PLH pour finir sur le Boulevard Urbain Sud... je suis étonné. On profite manifestement de ce sujet pour vous mettre en cause. Vous savez, Gaston Defferre disait : « *Que l'on dise du bien ou du mal de moi, l'essentiel, c'est que l'on en parle* ».

Pour revenir au rapport qui nous intéresse, je reprendrai, dans les propos de M. Royer-Perreaut, la question des documents et de mise en cohérence des documents dans le sujet de cette délibération.

Je voudrais souligner que les Commissions de travail qui ont présidé à organiser la deuxième session des États Généraux du Logement organisée avec l'ARO HLM ont bel et bien déterminé que parler du PLH nécessitait d'avoir une approche beaucoup plus large et je cite « *une approche multifonctionnelle du territoire et de son fonctionnement* ».

Nous avons vécu ces deuxièmes assises, non seulement en parlant du PLH, mais aussi du SCOT, du PDU et de tous les documents qui devraient mettre en harmonie un territoire.

Il a bel et bien été abordé ce sujet non pas dans le regard unique du PLH, mais dans cette approche dite multifonctionnelle. La journée de débat à ces États Généraux a été riche et beaucoup de partenaires associés ont apprécié cette journée. Je rappelle également que des ateliers territoriaux se sont tenus à La Ciotat, à Marignane et à Marseille.

Pour ce qui concerne les communes du département. Là aussi, elles ont été étroitement associées à cette proposition de document qui va être ensuite soumise au Comité Régional de l'Habitat.

J'en veux pour preuve que sur ma commune, mais je sais que c'est le cas des autres communes, nous avons fait pas moins de trois réunions avec votre administration et avec le Vice-président concerné pour déterminer les objectifs du PLH et je pense que cela a été le cas pour toutes les autres communes de la Communauté Urbaine.

Ensuite, il reste le débat du respect (je ne sais pas comment cela peut s'appeler et cela ne me regarde pas) sur la Ville de Marseille des Mairies de secteur et de l'expression des Mairies de secteur. Je respecte Mesdames et Messieurs les Maires de secteur qui ont des choses à dire à ce sujet. Je respecterai leurs propos, mais je souhaite souligner toute la concertation qui a été établie depuis des mois pour conclure ce PLH qui va être transmis à M. le Préfet.

**Madame GHALI**.- Je voudrais intervenir sur le PLH pour recentrer le débat qui nous concerne dans ce rapport n°25.

Je voudrais tout d'abord remercier ma collègue Haouaria Hadj-Chikh pour les propos qu'elle a tenus qui sont des propos de bon sens. Elle a reconnu qu'il y avait des avancées sur ce projet de PLH. Même si nous sommes partis de très loin, un travail a été fait pour que ces avancées soient comprises et validées par tous.

Un PLH, c'est d'abord le projet d'une commune. Chaque commune a validé ce projet de PLH, dans son conseil municipal, ce qui n'est pas à remettre en question. Les 18 communes ont voté à l'intérieur de leur Conseil municipal, avec une majorité et une minorité, leur PLH et nous n'avons à rediscuter de leur propre PLH. Je pense qu'il faut avoir le respect de la démocratie.

Le PLH ne se travaille pas en quelques jours ou en quelques semaines. Cela fait plus d'un an que l'on y travaille. En février 2012, nous nous sommes prononcés sur un projet de PLH qui est ensuite reparti dans chaque commune. Nous avons retravaillé, fait des concertations au mois de juin et nous soumettons aujourd'hui au vote ce projet de PLH.

Il est clair que le manque de logements sur le territoire de MPM ne se résoudra pas qu'à travers ce PLH. C'est une évidence. Beaucoup de Maires ont fait remonter leurs inquiétudes notamment sur la problématique du foncier. Je regrette que la loi de Mme Duflot ait été retoquée, mais elle sera représentée. Ce n'est qu'un problème de forme, car sur le fond, elle a été adoptée. Nous perdons un peu de temps, mais nous allons y revenir. C'est dommage, car finalement, ce sont nos concitoyens qui en pâtissent parce que du temps perdu, c'est aussi la construction qui prend du retard, etc.

Toutefois, la disposition sur les terrains de l'État va certainement aider.

J'ai entendu les préoccupations des Maires de la Communauté Urbaine. Ils étaient unanimes pour dire que la problématique était de pouvoir récupérer du foncier. Certes tout le monde ne bénéficiera pas de terrains que l'État met à disposition, mais pour ceux qui auront cette chance, cela va nous aider, car la loi stipule clairement que ces terrains doivent servir à la production de logement social.

Je suis d'accord avec vous, Madame Hadj-Chikh. C'est vrai que la situation du logement social est dramatique, inquiétante et préoccupante. On peut être condamné si on n'atteint pas les objectifs de la loi SRU, mais on ne sera jamais condamné si on dépasse les objectifs de la loi SRU. Donc aucun Maire ne doit se freiner ou s'empêcher de faire plus de logements qu'il ne doit.

Nous sommes également face à une situation complexe, celle de la reconstitution de l'offre ANRU. Nombre de bailleurs sociaux sont bloqués par cela. Lorsqu'ils ont des terrains, ils servent à la démolition et à la reconstitution de l'offre. De fait, ils ne font pas spécialement du logement social de droit commun. Cette situation m'inquiète. Il ne s'agit pas de 2 100 logements à reconstruire, mais de 2 900 en reconstitution de l'offre qu'il faudra honorer le plus rapidement possible.

Je remercie le Président et la Communauté Urbaine d'avoir décidé de céder, pour la reconstitution de l'offre, le quota de la Communauté Urbaine pour les bailleurs dans le cadre de l'ANRU. La Ville de Marseille l'a fait. Nous espérons que le Département et les autres bailleurs sociaux mettront tous la main à la poche pour que nous puissions avoir un maximum de logements pour permettre la reconstitution de l'offre, car plus vite nous ferons la reconstitution de l'offre plus vite nous pourrons nous consacrer à la construction de logements sociaux.

Ce PLH est un PLH qui a du sens.

Il s'agit aujourd'hui du projet de PLH. Celui-ci sera renvoyé en Préfecture pour être validé. Nous le voterons définitivement en décembre et je n'ai pas de doute sur le fait qu'il sera adopté.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Royer-Perreaut, ne prenez pas les commentaires des journalistes pour des déclarations du Président de la Communauté Urbaine.

**Monsieur ROYER-PERREAUT**.- C'est sur votre blog.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je vous rappelle que la Communauté Urbaine est engagée à hauteur de 150 millions d'euros pour la L2 soit 22% du financement.

Vous savez que nous avons un problème de financement pour le Boulevard Urbain Sud et faire ces deux axes en même temps ne me paraît pas crédible. On peut toujours faire des annonces et dire qu'on va le réaliser, etc. c'est de l'audace comme vous dites, mais avoir de l'audace, s'il n'y a pas des financements derrière, cela ne sert à rien.

Nous allons commencer par faire une partie du côté de Florian, car cela paraît nécessaire et une autre partie du côté de Parangon, car cela paraît nécessaire également. Mais vous dire aujourd'hui que l'on va réaliser entièrement le Boulevard Urbain Sud sans savoir comment on va le financer, ce ne serait pas une erreur, ce serait une faute.

Par ailleurs, sans pilotage politique, comment pourrions-nous lancer des grands projets et les grands dossiers de planification qui ont été ceux de cette mandature ? Le SCOT d'un territoire de 1 million 50 000 habitants, grâce à Patrick Magro et Claude Vallette qui l'ont coproduit avec les AMO, est terminé, alors que les Communauté d'agglomération autour de nous, qui ont beaucoup moins d'habitants, ne l'ont toujours pas sorti. C'est un fait.

Et s'il n'y avait pas eu un vrai pilotage politique, nous n'aurions pas pu faire cela, de même pour le PLH dont parlait Mme Ghali fort justement, le PLU dont celui de la commune de Marseille qui était quand même un PLU dense.

**Monsieur ROYER-PERREAUT**.- Vous ne faites qu'appliquer la loi !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- On ne fait qu'appliquer la loi, mais on le fait vite, Monsieur Royer-Perreaut. Faites-nous au moins cette justice.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

### **Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen  
à l'exception de Mme Desmats et de MM. Molino, Magro, Rosso et Guissani

Abstentions de Mme Nespoulous et de MM. Sémériva, Agullo et Fouquet

26. RNOV 002-26/10/12 CC - Approbation d'un avenant à la charte de partenariat avec l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement (ADIL) des Bouches-du-Rhône. Attribution d'une subvention complémentaire pour 2012.

Madame GHALI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

27. RNOV 003-26/10/12 CC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Centre - Approbation d'un protocole d'accord 2013-2017.

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

28. RNOV 004-26/10/12 CC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest - Approbation d'un protocole d'accord 2013-2017 - Désignations

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

29. RNOV 005-26/10/12 CC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Est - Approbation d'un protocole d'accord 2013-2017

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

30. RNOV 006-26/10/12 CC - Adhésion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole à l'association "Transport Mobilité Solidarité" (TMS) et paiement de la cotisation.

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 31. RNOV 007-26/10/12 CC - Marseille Rénovation Urbaine - Approbation d'un avenant n°4 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour le Grand Projet de Ville (GPV) Marseille-Septèmes**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Avis favorable. Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 32. RNOV 008-26/10/12 CC - Programme Opérationnel FSE 2007-2013 - Subvention globale FSE PLIE 2011 et 2012 - Attribution de subventions**

**Madame BERNASCONI**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 33. RNOV 009-26/10/12 CC - Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 - Subvention globale FEDER "Quartiers sensibles" axe 4 mesure 1. Attribution de subventions et reprogrammations d'opérations.**

**Monsieur MADROLLE**.- Une délégation de MPM a été reçue au Parlement Européen mardi et mercredi. Nous restons à la disposition de tous les élus qui n'ont pas pu venir pour leur expliquer les démarches par rapport aux fonds européens. La Communauté Urbaine a eu les satisfécits de la Commission.

Je tiens à remercier le Président Caselli et tous les élus qui sont venus, mais également tous les services qui contribuent à ce que les fonds européens soient étudiés et que des réponses soient amenées à tous les porteurs de projets.

Merci Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 34. RNOV 010-26/10/12 CC - Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 - Subvention globale FEDER "Quartiers sensibles" axe 4 mesure 1. Demande de crédits européens au titre de l'assistance technique.**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 35. RNOV 011-26/10/12 CC - Programme Opérationnel FSE 2007 - 2013 - Subvention Globale FSE "Quartiers Sensibles" Axe 3.3.2 - Attribution de subvention FSE - Approbation d'avenants.**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**36. RNOV 012-26/10/12 CC - Programme Opérationnel FSE 2007-2013 - Subvention Globale FSE PLIE 2010 axe 3 mesure 3.12 - Prorogation des délais d'exécution**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**37. RNOV 013-26/10/12 CC - Programme opérationnel FSE 2007-2013 - Subvention globale FSE PLIE 2011-2012 axe 3 mesure 3.12 - Attribution d'une subvention FSE**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS URBAINS ET PÉRIURBAINS**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Molino, la Commission s'est réunie le 18 octobre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux ?

**Monsieur MOLINO.**- Monsieur le Président, tous les rapports ont reçu un avis favorable.

**38. DTUP 001-26/10/12 CC - Déclaration de projet pour la réalisation d'une Ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre la station de métro Bougainville et Saint-Antoine (Vallon des Tuves) à Marseille (15ème et 16ème arrondissements).**

**Madame LOTA.**- Monsieur le Président, pardonnez-moi d'intervenir sur un rapport qui est passé en Bureau...

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Lequel ?

**Madame LOTA.**- Le n°28 sur le « sans contact », Je souhaiterais faire une information, car tous les élus communautaires n'assistent pas au Bureau.

Je tenais donc à propos du rapport sur le NFC à rappeler que le Maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a eu l'initiative de promouvoir la technologie des puces NFC sur son territoire.

Il a aussi souhaité associer à cette ambitieuse démarche le plus grand nombre de partenaires, dont MPM.

Aujourd'hui, ces nombreux partenaires : MPM, l'office du tourisme et des congrès, l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, Aix Université et le syndicat mixte, constituent le groupement dont la Ville de Marseille est le chef de projet. L'ensemble de ces partenaires mène des négociations avec la Caisse des Dépôts pour obtenir le maximum de subvention et l'ensemble des conventions de financement devrait aboutir avant la fin de l'année.

Si, dans un premier temps, l'expérimentation des puces NFC se fera sur le territoire Marseillais et concerne l'ensemble des lieux publics représenté par le groupement – pour information ce sont 1 500 points d'informations répartis entre la Ville et ses différents acteurs – dans un deuxième temps cette expérimentation sera étendue à l'ensemble de tous les points d'arrêt des réseaux du syndicat mixte ; il s'agira alors de plus de 12 000 points d'infos qui seront répartis entre : MPM, Aubagne, Aix et sa communauté CPA, Salon,

Cartreize, Arles.

Oui, vous avez bien compris, Marseille « la Gloutonne » a lancé une opération qui concerne toutes les communes, les plus petites soient-elles, au-delà du périmètre de MPM, donc à vision de la grande Métropole. Et là, je remercie M. Viard de l'avoir si gentiment reconnu, d'avoir expliqué que Marseille « la Gloutonne » ne travaille pas pour elle, mais aussi pour les communes les plus petites soient-elles.

Cette technologie qui permettra à chaque utilisateur d'un téléphone portable, et dieu sait s'il en est, en le présentant devant la puce NFC d'un arrêt de bus, de connaître :

- les horaires
- la destination
- la tarification et, plus tard
- les points de dessertes de l'arrêt
- les administrations
- les équipements sportifs, culturels, les commerces.

En effet, chaque municipalité (donc vous voyez que les Mairies gardent leur entière autonomie) pourra alimenter des points d'arrêts selon son actualité et ses propres priorités. Cette révolution mise en place par le Ministre de l'Industrie du Gouvernement précédent, je tiens à le souligner, s'accompagne d'une subvention à hauteur de 40% ce qui n'est pas négligeable.

Ces informations, je les ai récupérées sur le document du PDU, si vous voulez vérifier, en page 208. Le Ministre de l'Industrie avait confirmé le 28 mars 2012 de cet investissement financier.

Voilà, Monsieur le Président, je tenais à vous remercier de m'accorder un peu de temps et de me permettre en votre nom et au nom de tous les élus communautaires de remercier le Maire de Marseille d'avoir su vous convaincre par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, mais aussi de nous avoir tous associés à ce projet particulièrement ambitieux.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Madame Lota. Il s'agissait d'un transport, mais par fibre optique.

Chers collègues, je vous demande de rester encore une heure, car nous risquons de ne plus avoir le quorum dans quelques minutes. Je vous demande de faire des interventions concises

**Monsieur DUTOIT.**- Monsieur le Président, franchement, je ne regrette pas d'être venu aujourd'hui. Je viens une fois de plus entendre Mme Lota faire un plaidoyer à la gloire de M. Gaudin, ce que je peux comprendre par ailleurs, ce n'est pas le problème, mais elle nous fait un plaidoyer sur un rapport présenté au Bureau.

Nous n'avons pas eu l'habitude ici d'avoir un débat sur les rapports du Bureau car si tel était le cas, il aurait été plus courtois, Madame Lota ou Monsieur le Président, que ce Conseil puisse s'exprimer sur l'ensemble des rapports présentés en Bureau. J'avoue que de ce point de vue, il y a un vice de fonctionnement qui me déplaît d'autant plus qu'en ce qui me concerne, j'aurais bien voulu émettre mon avis sur la future location des locaux de MPM qui a été présentée dans la presse et sur laquelle nous n'avons pas eu de débat ici. Mais je réserve ce débat pour plus tard puisque, je n'en doute pas, nous aurons l'occasion d'en rediscuter.

**Monsieur MOLINO.**- Je me félicite que l'on puisse mettre en place le « sans contact ».

Je tiens quand même à préciser que si cela s'est mis en place – et je ne vais pas contrarier Mme Lota – c'est que dans le cadre du syndicat mixte, les choses ont avancé plus rapidement.

Il est vrai que l'on a travaillé sur ce dossier, mais au final, Mme Lota a eu cette responsabilité au niveau du syndicat mixte puisqu'elle a été désignée par les membres du syndicat mixte.

Je ne pense pas que nous soyons là pour tirer gloriole d'un côté ou de l'autre. Nous sommes là pour rendre le meilleur service et voir comment, en matière de déplacements, les choses peuvent se passer.

Je souhaiterais qu'on évite ce genre de déclaration en essayant de tirer la couverture à soi, car je crois que tout le monde a participé.

(S'adressant à Mme Lota) Vous savez que cette mission vous a été confiée par le syndicat mixte. On sait aujourd'hui ce qu'il advient du syndicat mixte avec la Métropole, je ne vais pas y revenir. Nous avons arrêté les dossiers et envoyé tout ce qui est courant. C'est une bonne initiative. Mais restons raisonnables dans nos propos.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Abstentions de Mme Nespoulous et de MM. Sémériva, Agullo et Fouquet

**39. DTUP 002-26/10/12 CC - Déclaration de projet d'intérêt général et approbation de la mise en compatibilité du POS de Marseille pour le projet de réalisation d'une Ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre le technopôle de Château Gombert et l'université Saint Jérôme (13ème et 14ème arrondissements).**

**Madame LOTA.**- Avis favorable.

Monsieur le Président, je ne peux pas laisser dire certaines choses. Personnellement, j'ai été une ambassadrice en présentant quelqu'un qui avait une spécificité et a présenté ce projet à Marseille, à la Communauté Urbaine, au Conseil Général, partout. C'est à la suite de cette démarche que la décision a été prise par le syndicat mixte. Je ne peux pas laisser dire que c'est une gloriole. Je ne peux pas laisser dire que c'est une publicité parce que c'est à l'initiative de Marseille que la lettre d'intention est partie conjointement signée par le Maire et le Président de MPM. Que le syndicat mixte ait suivi parce qu'il a trouvé que c'était intéressant, d'accord, mais rendons à César, ce qui est à César tout simplement.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Votes contre de Mme Nespoulous et de MM. Sémériva, Agullo et Fouquet

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

40. DTUP 003-26/10/12 CC - Approbation de l'avenant n° 5 à la convention de délégation de service public de stationnement dans les parcs en enclos de Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

41. DTUP 004-26/10/12 CC - Désaffectation du parking relais provisoire sis Chevalier Roze à Marseille - 8ème arrondissement dans le cadre de l'opération Grand Stade.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

42. DTUP 005-26/10/12 CC - Approbation d'une convention relative à la mise en œuvre d'un Pass Intermodal TER à l'occasion de Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

43. DTUP 006-26/10/12 CC - Approbation d'une convention de partenariat et de financement avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de la halte de la Barasse sur l'axe ferroviaire Marseille-Aubagne-Toulon.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

44. DTUP 007-26/10/12 CC - Approbation du renouvellement de la convention n°08/1113 conclue avec la Régie des Transports de Marseille et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône relative à la gratuité des transports pour les bénéficiaires du RSA.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

45. DTUP 008-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux pour le réaménagement de la gare et réalisation d'une passerelle et d'un parking à Sausset-les-Pins

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**46. DTUP 009-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à l'étude et la construction d'une gare maritime sur l'île du Frioul**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**47. DTUP 010-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'extension du parking relais la Rose à Marseille (13ème arrondissement).**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**48. DTUP 011-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'acquisition de matériel roulant**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur FOUQUET**.- Chers amis, il est bien tard, je vais être plus bref que je ne le pensais.

Mon intervention concerne les rapports n°48 et n°19 relatifs aux dépenses pour l'acquisition de matériel roulant.

Imaginez que j'aille chez un concessionnaire pour acheter une voiture, électrique bien sûr, et que ce concessionnaire, lorsque je paie le premier acompte, me dise : « *Je vous la livre dans 5 ans, en 2018 ou dans 8 ans, en 2021* ». Je tomberais des nues en me demandant ce qu'il me raconte.

Or, on a exactement le même problème aujourd'hui avec les acquisitions de matériel roulant. Ce ne sont pas des milliers d'euros, ce sont des dizaines de milliers d'euros.

Pour le moment, on nous fait passer cela. Evidemment, on est gentil, on est pour le développement des transports, surtout des transports en commun. On veut que la Communauté Urbaine fonctionne bien. On nous demande de payer une première tranche de 30 millions d'euros pour allonger des rames de tramway neuves que, pour le moment, je n'ai encore jamais vu bondées.

Je veux bien qu'on paie 30 millions (c'était il y a quelques temps) et qu'on allonge les rames de tramway. D'accord.

Mais cette fois-ci, on nous demande une deuxième chose : 30 plus 30 millions d'euros pour avoir six rames de tramway supplémentaires.

Où va-t-on avec ça ? Et qu'est-ce qu'on va en faire ? Il est vrai que de temps en temps, il peut y avoir du monde. Ces rames sont neuves. Quand il y a un problème de capacité, on en met une de plus.

Alors pourquoi, dès aujourd'hui, alors qu'on compte nos sous – et Monsieur le Président vous le faites bien – s'apprête-t-on à engager deux fois 30 millions d'euros pour du matériel roulant d'autant plus qu'il faut à la fois continuer, et c'est peut-être le plus important, à rénover le métro ?

Ces investissements sont pour nous bien trop rapides et pas adaptés en ce moment. Merci.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- C'est uniquement pour avoir une capacité satisfaisante de transport sur le réseau de tramway.

Nous votons des autorisations de programme pour des investissements qui s'avèrent nécessaires sur un réseau qui se développe et augmente, depuis quelques années, de 6% par an en termes de fréquentation, ce qui est une bonne chose, vous me l'accorderez.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstentions de MM. Teissier et Royer-Perreaut

**49. DTUP 012-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation et affectation de l'autorisation de programme relative à l'acquisition de modules d'extension des rames de Tramway auprès de la société Bombardier Transport.**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstentions de MM. Teissier et Royer-Perreaut

**50. DTUP 013-26/10/12 CC - Location d'un espace pour la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon Autonomic Méditerranée - édition 2012**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Bizaillon, la Commission s'est réunie le 16 octobre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux ?

**Monsieur BIZAILLON**.- Monsieur le Président, les rapports n°51 à n°55 ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Le rapport n°55 est retiré.

**51. DEV 001-26/10/12 CC - Approbation d'un protocole avec l'État, relatif aux travaux de restructuration du Marché d'Intérêt National, site des Arnavaux**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**52. DEV 002-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association Les Entrepreneuriales en PACA**

**Madame BERNASCONI.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, nous nous apprêtons avec ce rapport à voter à l'unanimité (je le pense) la convention entre MPM et une association qui s'appelle Les Entrepreneuriales.

Cette convention a pour objet de promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des étudiants. Il est vrai que le développement économique, Monsieur Dutoit, est une priorité dans cette collectivité depuis plus de 15 ans

Impulsés par Jean Claude Gaudin, de grands projets...

*(Exclamations)*

Écoutez bien !

...comme les zones franches, le soutien aux nouvelles technologies, Euroméditerranée bien évidemment, ou encore la zone d'Empallière, ou Athélia, le MUCEM, le stade Vélodrome, la rénovation urbaine, bien évidemment le projet emblématique de rénovation du Vieux-Port, bien évidemment les Terrasses du Port, ont vu le jour.

Aujourd'hui, dans un contexte difficile, ces chantiers continuent de porter la dynamique économique, l'emploi, l'attractivité et le rayonnement de notre territoire. Malgré la crise économique, financière et sociale à laquelle notre pays doit faire face depuis plusieurs années maintenant, notre intercommunalité, et Marseille en particulier, résiste mieux que le reste de la France. Avec un taux de chômage certes élevé, mais qui augmente moins vite qu'au niveau national, un taux de création d'emplois qui se maintient et montre même des signes de retour à la progression, des créations d'entreprises notamment de PME qui avancent doucement, chacun peut constater que Marseille reste une ville dynamique.

Pour tout cela, il a fallu savoir créer un environnement favorable à l'économie. Des projets, une visibilité, de la stabilité, de l'investissement public efficace, c'est-à-dire générateur d'investissements privés.

Pour que tout cela perdure, il faut savoir installer un climat de confiance, facteur intangible, mais incontournable de toute réussite économique.

Or, mes chers collègues, aujourd'hui en France, la panique est en train de remplacer la confiance.

Il ne se passe pas une semaine sans que les patrons français ne soient stigmatisés, montrés du doigt, malmenés par le gouvernement socialiste.

Le contexte budgétaire et fiscal devient inquiétant pour l'économie, il devient redoutable pour l'entrepreneuriat. Du plus gros au plus modeste, de la famille Peugeot aux auto-entrepreneurs, tous les chefs d'entreprises sont concernés par le matraquage fiscal. Hausse des plus-values de cession d'entreprises, hausse de 8 à 20% du forfait social sur l'intéressement et la participation des salariés, fin des exonérations de charges pour les heures supplémentaires, 20 milliards d'euros supplémentaires de prélèvements obligatoires pour les entreprises et les ménages. Et ce n'est pas fini nous dit-on !

Dans ce contexte la création d'entreprise est menacée et les effets de cette politique commencent déjà à se faire sentir au niveau local.

Les investisseurs privés montrent des signes d'hésitation. Les Business Angels les plus attachés à Marseille marquent le pas. Aujourd'hui à Marseille, des chefs d'entreprises courageux, que l'on connaît, discrets, travailleurs et aguerris, prennent la parole dans la presse pour exprimer leur inquiétude.

Tout cela est inédit, et visiblement le bal des Ministres dans notre Ville n'est pas de nature à rassurer les Marseillais qui ne sont dupes de rien et pas du tout de vos responsabilités ! La gauche dirige le Conseil Régional depuis 14 ans ; la gauche dirige le Conseil Général depuis la Libération, la gauche dirige notre Communauté Urbaine et la quasi-totalité des EPCI de ce département ; et désormais, la gauche détient tous les pouvoirs au niveau national.

Alors la gauche ne peut plus fuir ses responsabilités dans les retards que vous et vos amis faites subir à Marseille depuis tant d'années.

Au niveau local, les collectivités socialistes n'ont jamais été à la hauteur des besoins de Marseille. Au niveau national, vous défendez une politique qui menace toute reprise de la croissance.

Ce rapport est donc l'occasion pour notre groupe de dénoncer le double langage permanent manié avec habileté par les socialistes locaux et nationaux, dont vous-même Monsieur le Président, vous vous êtes fait une spécialité.

D'une main, vous feignez de soutenir les entrepreneurs via une délibération, mais de l'autre, vous soutenez ardemment une politique qui les asphyxie.

D'ailleurs, sur ce sujet comme tant d'autres, plus personne ne sait à quel Eugène Caselli se fier. De la Métropole au fini-parti, ici les convictions fluctuent au gré des alliances et des retournements d'alliances politiques et syndicales.

Alors Monsieur le Président puisque vous évoquez sans cesse vos ambitions pour notre ville, il est temps de convaincre vos amis du gouvernement de cesser d'empiler les mesures anti entreprises et de comprendre que la lutte contre le chômage à Marseille comme ailleurs passe avant tout par le développement économique et par le développement de l'emploi privé.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Quand je pense que vous êtes parmi les premières souvent à reprocher au groupe communiste de faire des discours que vous dites politiques et hors de propos dans cette assemblée, là vous avez donné la preuve d'un sectarisme absolu !

*(Applaudissements)*

Deuxièmement, tout ce qui est excessif est dérisoire, car la caricature à ce point-là...

Vous mélangez des choses qui concernent la Communauté Urbaine avec des choses qui concernent le niveau national. Je pense que vous êtes hors sujet.

Ici, et vous ne pouvez dire le contraire, je m'honore, notre majorité s'honore, d'avoir maintenu le niveau d'investissement pour les projets passés comme pour les projets à venir. J'espère, si l'on a un successeur, qu'il en fera de même.

*(Applaudissements)*

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**53. DEV 003-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association Apage pour l'organisation de l'évènement "Les rencontres de Gémenos 2012".**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**54. DEV 004-26/10/12 CC - Zone d'Aménagement Concertée d'intérêt communautaire d'Empallières à Saint-Victoret - Approbation d'une convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**55. DOSSIER RETIRE**

**COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Masse, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission ?

**Monsieur MASSE.**- Tous les rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

**Madame CARADEC.**- Je profite de la Commission Voirie pour vous interpeller sur le projet de tunnel Prado Sud et pour vous interroger sur la restitution des voies de surface puisque les travaux du tunnel se terminent en surface et que nous allons désormais travailler en sous-sol. Aujourd'hui les CIQ et les riverains s'interrogent. Dominique Tian, le Maire de secteur, Martine Vassal, la Conseillère Générale et moi-même, nous avons écrit à plusieurs reprises mais nous n'avons eu aucune réponse.

**Une voix.**- C'est politicien !

**Madame CARADEC.**- Non, nous n'avons eu aucune réponse, ce n'est pas politicien. On écrit, on ne nous répond pas !

Aujourd'hui, nous sommes en attente d'une réponse sur cette requalification des voies, notamment Rabatau puisque le tunnel doit engendrer moins de circulation, une requalification et un Rabatau apaisé.

Donc dans quel délai, s'il vous plait ?

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je vais laisser la parole à M. Masse, ensuite je vous répondrai.

Vous connaissez les réponses ! Dominique Tian est le premier informé.

**Monsieur MASSE.**- Les informations demandées sont en effet légitimes, mais les réponses ont été apportées notamment au Maire de secteur. Vous savez que le Président de MPM s'attache à maintenir le lien avec les Maires qui composent notre Communauté Urbaine, mais aussi avec les Maires de secteur sur ce projet qui est un vrai défi sur ces quartiers.

Après la réalisation de TPS, il est important de pouvoir requalifier la voirie de Rabatau et de la passer en boulevard urbain. C'est une voirie départementale, on rentre là sur des actions croisées entre le Département, MPM et la Mairie de secteur.

Je vous indique aussi que le Maire de Secteur, Dominique Tian, a été chargé par le Président de MPM d'organiser des réunions de concertation pour la requalification de cette voirie...

**Madame VASSAL**.- Mais c'est fait, tout le monde est d'accord.

**Monsieur MASSE**.- La concertation est donc en cours sur ce projet pour nous permettre de réhabiliter Rabatau en tant que boulevard urbain, avec une piste cyclable, avec des voies piétonnes avec un boulevard urbain aménagé pour ainsi nous permettre d'arriver à cette voirie apaisée.

Maintenant, nous entrons dans une phase plus opérationnelle. Nous attendons de la part des services du Département et de MPM la définition du projet.

Vous savez comment cela fonctionne. Nous allons lancer un marché, il va y avoir un appel d'offres à partir d'un projet.

À l'heure actuelle, nous qualifions le projet, c'est la définition du programme. Je crois que ce n'est pas une surprise, c'est la méthodologie habituelle de tous nos projets :

- définition d'un programme,
- avant-projet sommaire,
- vote de ce projet
- définition par la commission d'appels d'offres des travaux.

Je n'apprends rien, à aucun Maire ici et à aucun adjoint. La Mairie de secteur a été consultée sur ce sujet.

Je ne peux pas vous donner de calendrier aujourd'hui, car je ne l'ai pas. Je ne sais pas si le Directeur Général des Services l'a, mais nous, nous ne l'avons pas, car nous sommes encore dans la définition du projet, la façon dont nous allons terminer la requalification de Rabatau. Cela est piloté par le Maire de secteur.

**Madame CARADEC**.- Je voudrais la réponse du Président. On nous dit que les appels d'offres ne sont pas lancés.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Les travaux seront lancés en 2013 quand les marchés seront terminés tout simplement. Vous posez des questions dont vous connaissez parfaitement les réponses.

**Madame CARADEC**.- Mais c'est faux !

**Monsieur LE PRESIDENT**.- C'est une spécialité. Évitez avec le peu de temps qu'il nous reste de nous faire répondre à des questions dont vous connaissez la réponse.

Vous avez eu la réponse et vous la connaissez très bien. Dominique Tian l'a eue en premier lieu.

**Madame VASSAL**.- Non, on ne l'a pas.

*(Brouhaha)*

## **56. VOI 001-26/10/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation des autorisations de programme voirie, circulation dans le cadre du Budget Supplémentaire 2012**

**Madame MILON**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**57. VOI 002-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation d'autorisation de programme Voirie, Circulation dans le cadre du Budget Supplémentaire 2012**

**Madame MILON.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**58. VOI 003-26/10/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la requalification du Boulevard Abbadie à Saint-Victoret.**

**Madame MILON.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**59. VOI 004-26/10/12 CC - Approbation du bilan de la concertation préalable relative à l'aménagement et la création de voies à Saint Barthélémy-Picon Busserine à Marseille (14ème arrondissement) - Lancement d'une enquête publique**

**Madame MILON.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**60. VOI 005-26/10/12 CC - Lancement de la concertation préalable relative à la réalisation de la voirie du programme d'aménagement d'ensemble Saint Loup à Marseille (10ème arrondissement).**

**Madame MILON.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**61. VOI 006-26/10/12 CC - Approbation d'une convention avec l'État et la Ville de Marseille sur les aspects fonciers de la rocade L2**

**Madame MILON.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE – AÉROPORT**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Piccirillo, la Commission s'est réunie le 15 octobre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux ?

**Monsieur PICCIRILLO.**- Tous les rapports ont reçu un avis favorable et unanime de la Commission.

- 62. POR 001-26/10/12 CC - Présentation du rapport annuel du délégataire portant sur l'exercice 2011, remis par la Société Carenes Services, en charge de l'exploitation du service public de grutage et de carénage du port de la pointe rouge**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 63. POR 002-26/10/12 CC - Présentation du rapport d'activité de l'année 2011 du Yachting Club de la Pointe Rouge, délégataire de service public en charge de la gestion portuaire d'une partie du port de la Pointe Rouge à Marseille Provence Métropole**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 64. POR 003-26/10/12 CC - Présentation du rapport d'activité 2011 du Cercle Nautique et Touristique du Lacydon, délégataire de service public en charge de la gestion portuaire d'une partie du Vieux-Port de Marseille - Périmètre 1 -**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 65. POR 004-26/10/12 CC - Présentation du rapport d'activité 2011 de la Société Nautique de Marseille (SNM) délégataire de service public en charge de la gestion portuaire d'une partie du Vieux-Port de Marseille - Périmètre 2**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

- 66. POR 005-26/10/12 CC - Approbation des redevances d'occupation du domaine public maritime des ports de la Communauté Urbaine et prestations annexes pour l'année 2012**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Abstention de M. Illac

**67. POR 006-26/10/12 CC - Participation de MPM au salon Nautique de Paris édition 2012.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - INNOVATIONS - PROSPECTIVE**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Sémériva, la Commission Développement durable, innovations et prospective s'est réunie le 15 octobre juin, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux ?

**Monsieur SEMERIVA.**- Tous les rapports ont reçu un avis favorable à l'unanimité de la Commission.

**68. DDIP 001-26/10/12 CC - Approbation du Plan Climat Energie Territorial de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

**Monsieur SEMERIVA.**- J'aimerais intervenir très rapidement sur ce rapport

Il s'agit du Plan Climat Energie Territorial qui est la preuve que nous pouvons être volontaristes, car nous avons démarré ce projet avant même que cela ne devienne obligatoire. De plus, nous sommes les premiers de la région PACA. C'est important de le souligner, car on aurait tendance à dire qu'à MPM rien n'est porté politiquement. Là, nous avons la preuve que nous pouvons y arriver et surtout être les premiers dans certains domaines.

Je rappellerai rapidement ce qui a été défini. Ce Plan Climat va nous permettre d'essayer de tenir nos objectifs en termes de réduction des gaz à effet de serre. C'est un engagement important pour notre collectivité puisque le montant est de 1.5 milliard sur 10 ans. Bien évidemment, cela n'englobe pas que des nouvelles actions, mais des actions déjà lancées, comme les transports en commun par exemple.

Il faut savoir que la collectivité en tant que telle dégage 12% à peine de gaz à effet de serre, donc environ 90% sont émis en dehors de nos compétences propres. Il y aura donc un gros travail à faire avec les autres collectivités dont la Ville de Marseille qui, elle aussi, par l'intermédiaire de Bernard Susini lance son Plan Climat et qui j'espère sortira d'ici la fin de l'année pour avoir une synergie entre toutes ces collectivités.

Je rappellerai enfin que lors du diagnostic de ce Plan Climat, il a été montré que les émissions à gaz à effet de serre de notre territoire ne correspondent pas à celles de notre bassin de vie et nos emplois. Je ne reviendrai pas sur le débat de la Métropole, mais c'est un des sujets qui avaient déjà été abordés. Pour vous donner une idée, le bassin de Fos a exactement la même quantité d'émissions de gaz à effet de serre que MPM. On voit donc bien que l'activité qui est faite sur Fos n'est pas intégrée malheureusement dans notre Plan Climat.

J'ai essayé d'être bref car je sais que nous sommes pressés.

En tout cas, bonne chance au Plan Climat.

**Monsieur SUSINI.**- Un mot pour dire que notre groupe votera ce projet puisque les dérèglements climatiques se moquent complètement des savants découpages administratifs des différentes collectivités.

La Ville de Marseille a déjà un Plan Climat puisqu'il a été voté en décembre 2008. Ce Plan Climat a servi de base aux discussions au niveau du Plan Climat que nous votons aujourd'hui. Nous allons être amenés en décembre 2012 à voter le prochain Plan Climat qui nous est imposé par le Grenelle.

Bien entendu, le Plan Climat de Marseille se situera en complémentarité avec ce qui a été fait ici à la Communauté Urbaine.

Il est bien entendu que tout ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre dépend de compétences croisées et il importe absolument d'être à l'unisson dans nos travaux donc nous voterons ce rapport.

Merci.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**69. DDIP 002-26/10/12 CC - Avis de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**70. DDIP 003-26/10/12 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Agence Locale de l'Energie de la Métropole marseillaise et versement de la cotisation**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**71. DDIP 004-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**72. DDIP 005-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'entreprise Numtech pour l'Appel à Projets 14 dans le cadre des pôles de compétitivité**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

73. DDIP 006-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association POPsud pour l'organisation d'un challenge photonique, showroom et d'une conférence scientifique à l'Hôtel Technoptic sur le Technopôle de Château-Gombert.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

74. DDIP 007-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention au réseau de surveillance de la qualité de l'air AIRPACA pour l'année 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

75. DDIP 008-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Association Festival Mondial de l'Image Sous-Marine pour l'organisation du 39ème Festival Mondial de l'Image Sous Marine

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

76. DDIP 009-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Association Terra Nostrum dans le cadre du projet "Découvre ta nature

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE**

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, la Commission Une Agglomération Eco-responsable s'est réunie le 12 octobre, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Madame VASSAL.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais aborder un problème qui touche toutes les communes du territoire de MPM et je pense qu'il faut que l'on soit extrêmement vigilant.

Je me dois aujourd'hui d'attire votre attention sur l'inquiétude que nous avons pour la qualité des services de l'eau et de l'assainissement que vos services préparent pour les 15 années à venir.

Je préside la Commission Une Agglomération Eco-Responsable. Vous nous avez demandé de travailler pour vous donner des préconisations pour élaborer un cahier des charges. Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des membres de la Commission AGER, les Maires qui se sont associés pour donner leur expérience dans la matière.

J'ajoute une chose que je tenais à le souligner, le groupe des Verts n'a pas dû juger utile de venir à nos réunions. Je tiens à rendre hommage au Front de Gauche qui lui était contre le principe de la DSP mais qui est quand même venu apporter sa contradiction et

son évolution pour essayer de faire avancer les choses, tandis que les Verts, eux, préfèrent certainement l'écologie médiatique et son spectacle à un travail collectif. Je tenais à le souligner, car je regrette.

Les conclusions de la Commission, je ne vais pas les dévoiler ici, je ne vais pas rentrer dans les détails puisque nous sommes en période d'appels d'offres et nous n'avons pas à étaler ce que nous avons décidé et orienté.

Sachez simplement que notre volonté tout au long de nos réunions a été d'enrichir les futurs cahiers des charges de sorte que les habitants de MPM puissent avoir la meilleure eau dans les meilleures conditions, le meilleur assainissement, au meilleur coût, et ce, pour les 15 années à venir.

Alors mon inquiétude, Monsieur le Président, mes chers collègues, concerne justement, le sort que vos collaborateurs ont réservé aux conclusions de notre Commission dans les différents cahiers des charges qui sont sortis les 20 et 27 août derniers.

Ils ont considéré et c'est public puisque c'est affiché dans le journal, que le critère majeur sera le prix, à 50%. C'est bien de vouloir baisser le prix de l'eau. Oui, je répète oui, il faut baisser le prix de l'eau et de l'assainissement, mais il ne faut pas oublier que ce sont des services vitaux, il ne faut pas oublier que le prix peut être réduit, mais qu'il y a toujours une limite, surtout en cette période de crise, il faut mettre en place des dispositifs qui permettent à notre population de les utiliser le mieux possible.

Mais tout service a un coût, on le sait bien, que ce soit en régie ou en délégation de service public. Et c'est la qualité même du service que l'on menace si malheureusement on se livre à une espèce de course à l'échalote dont le vaincu sera finalement et assurément le citoyen, le consommateur, car c'est lui qui paie la facture.

Or, ce qui se dit, c'est que ces cahiers des charges manquent d'ambition, manquent de vision. Il n'y a pas de souffle pour qu'on puisse réclamer aux candidats une véritable proposition, une véritable politique de l'eau qui fassent que Marseille garde sa place de métropole et garde tout le savoir qu'elle a acquis au fil des années dans ce domaine.

Je redoute qu'il n'y ait, dans ces cahiers des charges, que technique et chiffres - à commencer par la volonté d'avoir un prix unique sur l'ensemble du territoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ! Là, je ne suis pas sûre que cela soit ni juste ni justifiable, et encore moins acceptable par nos collègues Maires.

Je sais pourtant, Monsieur le Président, que vous avez la volonté de tenir le cap fixé par vos prédécesseurs. Vous l'avez d'ailleurs écrit à notre Présidente de groupe, Mme Laure-Agnès Caradec, pour l'assurer à la fois de votre ambition en ce domaine et surtout de votre détermination à respecter vos engagements, et notamment le souci d'associer les Maires de la Communauté Urbaine et celui de la Ville de Marseille puisque nous sommes clients à 85% puisque nous représentons 85% de la population, il s'agirait maintenant de passer à la deuxième étape. Cette deuxième étape, c'est la négociation avec les délégataires.

Après plusieurs vérifications juridiques, il s'est avéré que notre présence dans ces discussions ne posait aucun problème et au contraire elle permettrait de garantir une certaine objectivité sur la décision finale.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, de respecter la parole donnée et sans vous réfugier derrière de faux prétextes.

Je ne doute ni de votre sincérité, ni de votre loyauté, mais nous souhaitons rester très vigilants pour nous assurer que vous ne serez pas l'otage de votre propre technocratie. Là où vous dites « Grand dessein pour demain », on ne doit pas traduire : « Boutique, autorité et courte vue ». Bref, il ne faut surtout pas, Monsieur le Président, qu'avec cette délégation de service public, le travail qui a été engagé pendant ces 60 dernières années soit complètement détruit et passe complètement aux oubliettes.

Nous sommes et serons également très vigilants, pour garantir aux personnels des délégataires actuels des services de l'eau et de l'assainissement qu'ils ne soient pas des victimes indirectes entre d'un côté une Communauté Urbaine qui a coincé les délégataires par les exigences du cahier des charges et de l'autre côté des entreprises soucieuses de conserver leurs marges bénéficiaires. Surtout qu'il n'y ait pas cette course à l'échalote, surtout que leurs statuts et leurs acquis sociaux soient préservés.

Nous serons vigilants, enfin, sur votre attitude et sur le fait que vous ne soyez pas non plus, compte tenu des prochaines échéances l'otage de certains de vos « amis » car certains d'entre eux peuvent avoir envie de revenir sur le principe de la délégation de service public et à ce moment-là, vous seriez un peu ligoté pour aller à fond à gauche toute » pour 2014, vous pourriez sacrifier le service de ces 60 dernières années.

Alors, c'est pour cela, et vous me l'avez souvent entendu dire, que notre Communauté Urbaine est un outil au service des communes.

Nous devons être à la hauteur de notre devoir non seulement à leur égard de l'ensemble des Maires représentés ici, mais aussi à l'égard de l'ensemble des ambitions que nous voulons pour nos habitants, aussi bien en matière d'eau que d'assainissement.

Donc Monsieur le Président, nous aimerions savoir, parce que malheureusement là aussi, quand nous vous saisissons, vous ne répondez pas directement, vous répondez par voie de presse, en séance publique quelles sont vos intentions pour mener cette véritable négociation.

*(Applaudissements)*

S'agissant des rapports présentés aujourd'hui, ils ont tous reçu un avis favorable de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je vous rappelle que le débat ne doit pas nous amener à discuter du cahier des charges, car nous sommes dans une phase de consultation qui est extrêmement sensible et il y a des règles à respecter.

Je vous demanderai la prochaine fois, lorsque vous faites des allusions au cahier des charges, d'aller moins dans le détail. Nous sommes dans une phase très sensible, je vous demande de faire très attention. Cela demande une certaine responsabilité.

Deuxièmement, je vous rappelle que c'est sur ma décision que la Commission AGER a été étroitement associée à l'élaboration du cahier des charges.

J'estime aussi, parce que c'est ce qui se fait ailleurs dans toutes les Communautés Urbaines de France, que 50% pour le prix et 50% la technique constituent un bon partage pour sécuriser le choix.

Le cahier des charges fait une part importante à la qualité du service, à la sécurité, à la distribution et au contrôle.

Il y a une négociation effectivement, mais qui ne viendra qu'après le dépôt des offres. Elle sera faite directement avec les candidats qui auront été présélectionnés. À ce moment-là, bien entendu, j'utiliserai ce que me permet la réglementation. Je demanderai, parce qu'il ne faut pas que la délégation soit trop importante – cela fait partie de la règle – au Vice-président chargé des problèmes de l'eau et de l'assainissement, M. Christian Amiraty et à vous-même, qui êtes chargée de la Commission AGER, de m'assister dans la négociation, sachant bien entendu que la décision appartient au Président et que vous ne pouvez être là qu'en conseil et en soutien.

**Madame VASSAL.**- Elle appartient à l'assemblée délibérante.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Cela appartient directement à l'exécutif et vous le savez très bien.

Vous serez étroitement associés, car je veux faire preuve de transparence et de démocratie, donc pas d'inquiétude là-dessus.

**Monsieur AMIRATY**.- La vigilance est partagée y compris par notre groupe politique. Vous le savez, notre groupe politique veille à la meilleure qualité de service public, au meilleur coût donc la vigilance n'est pas réservée à un groupe politique, ce sont tous les membres de la Commission qui sont vigilants sur ces questions essentielles pour l'avenir de nos concitoyens.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Vous faites très bien de le préciser, Monsieur Amiraty.

**77. AGER 001-26/10/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire du Rove.**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**78. AGER 002-26/10/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'assainissement sur le territoire du Rove**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**79. AGER 003-26/10/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public de distribution d'eau potable sur le territoire de Carry le Rouet**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**80. AGER 004-26/10/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'assainissement sur le territoire de Carry le Rouet**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**81. AGER 005-26/10/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées de Carry le Rouet, Sausset les Pins, Ensues la Redonne et le Rove**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

82. **AGER 006-26/10/12 CC - Approbation du protocole-cadre organisant les modalités d'achèvement des contrats de Délégation de Service Public de l'eau et de l'assainissement entre Marseille Provence Métropole et la SEERC délégataire, pour la commune de Saint-Victoret**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

83. **AGER 007-26/10/12 CC - Approbation d'un avenant relatif à la prolongation de la durée de la convention n°01/176 avec la SEM et la SERAM concernant les modalités particulières du recouvrement de la redevance assainissement**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

84. **AGER 008-26/10/12 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la création d'un bassin de rétention paysager d'eaux pluviales impasse Signoret dans le cadre de l'ANRU Saint Paul à Marseille (13ème arrondissement)**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

85. **AGER 009-26/10/12 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales dans le cadre de l'ANRU Saint-Joseph à Marseille (14ème arrondissement)**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

86. **AGER 010-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme concernant le recalibrage du ruisseau de la Sérane à Marseille, 8ème arrondissement**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

87. **AGER 011-26/10/12 CC - Approbation de l'affectation d'une augmentation d'autorisation de programme pour la construction d'un réservoir intercommunal d'eau potable à la Plaine du Caire à Roquefort la Bédoule**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**88. AGER 012-26/10/12 CC - Réajustement d'autorisations de programme dans le cadre du budget annexe de l'eau**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**89. AGER 013-26/10/12 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'alimentation en eau potable des quartiers Bausset et Raphelle à Marignane**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**90. AGER 014-26/10/12 CC - Approbation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la desserte sanitaire des quartiers Bausset et Raphelle à Marignane**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**91. AGER 015-26/10/12 CC - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables au budget annexe collecte et traitement des déchets de l'exercice 2012**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**92. AGER 016-26/10/12 CC - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget assainissement**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**93. AGER 017-26/10/12 CC - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget eau**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**94. AGER 018-26/10/12 CC - Mise à jour des tarifs relatifs à diverses prestations de propreté.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe UPAC

95. **AGER 019-26/10/12 CC - Demande de subvention pour le financement du Projet Noailles 2012 de gestion de proximité des déchets des particuliers et des commerçants du quartier de Noailles à Marseille**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

96. **AGER 020-26/10/12 CC - Renforcement de l'adduction en eau potable - Galerie des Janots à Cassis et La Ciotat - Demande d'ouverture conjointe des enquêtes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique et parcellaire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

97. **AGER 021-26/10/12 CC - Demande de subvention FEDER pour l'accompagnement de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole dans l'opération Printemps des Quartiers**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

98. **AGER 022-26/10/12 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'assainissement au 1er janvier 2013**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

99. **AGER 023-26/10/12 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'eau au 1er janvier 2013**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

100. **AGER 024-26/10/12 CC - Approbation d'une convention avec la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Étoile relative au traitement sur le site du Mentaure, des déchets ménagers résiduels collectés sur le territoire Communautaire.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstentions de Mmes Cardona et Salvo et de MM. Boré, Tixier, Valéri et Giberti

**101. AGER 025-26/10/12 CC - Approbation d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour sa participation financière à la construction de la station d'épuration de Marseille**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Vallette, la Commission s'est réunie le 17 octobre 2012, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

**Monsieur VALLETTE.**- Monsieur le Président, les douze rapports ont été adoptés par notre Commission.

**Monsieur MAGRO.**- Monsieur le Président, il n'y a effectivement pas eu de problème sur les rapports n°102 à 113.

Merci à tous d'être restés et de nous permettre d'avoir le quorum. Cela permet de ne pas fragiliser les procédures concernant les Plans Locaux d'Urbanisme. J'attire l'attention de tous sur ce point et je pense que tout le monde comprendra le langage codé qui est le mien.

Je voudrais dire également qu'il sera bientôt compliqué de lancer des nouvelles procédures de modification dans la dernière année du mandat à l'exception de choses très limitées ou très techniques. Je pense que c'est aussi dans mon rôle d'attirer l'attention sur ce point.

Par ailleurs, au milieu de toutes ces délibérations, deux délibérations concernent la politique agricole de MPM. Avec 3% des terres, on a 20% des débats qui se font sur ces questions dans les groupes de travail. Aujourd'hui, nous votons deux conventions avec la Chambre d'Agriculture qui, avec la SAFER, fait partie de nos principaux partenaires.

J'ajoute que dans le groupe de travail sur l'agriculture que nous avons mis en place, nous souhaitons associer l'ensemble des communes. Tous les Maires ont été conviés. Je vous demande vraiment soit de venir soit de vous faire représenter dans ce groupe de travail. C'est quelque chose d'important, même si c'est marginal par rapport à d'autres grandes questions que nous avons à traiter.

Enfin, s'agissant de ce que nous sommes en train de faire avec l'approche foncière sur l'agriculture, on peut même imaginer que cela nous aide dans d'autres domaines, tant la question foncière est essentielle pour l'ensemble de la politique de la Communauté Urbaine.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Monsieur Magro.

**102. AEC 001-26/10/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Marseille - Approbation de la procédure de modification n°28**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**103. AEC 002-26/10/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Cassis - Engagement de la procédure de modification n°3**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**104. AEC 003-26/10/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Plan-de-Cuques - Engagement de la procédure de modification n°1**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**105. AEC 004-26/10/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Carry-le-Rouet - Engagement de la procédure de modification N°1**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**106. AEC 005-26/10/12 CC - Retrait de la délibération approuvant la définition des modalités de la consultation relative à la majoration des droits à construire dans les communes de Marseille Provence Métropole.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**107. AEC 006-26/10/12 CC - Opération d'intérêt National Euroméditerranée - ZAC Cité de la Méditerranée -Marseille 2ème et 3ème arrondissement - Approbation du programme modifié de réalisation des équipements publics;**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**108. AEC 007-26/10/12 CC - Approbation d'une convention cadre de partenariat, conclue avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône pour la mise en œuvre d'actions en faveur du maintien d'une agriculture durable sur le territoire communautaire.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**109. AEC 008-26/10/12 CC - Approbation d'une convention opérationnelle d'objectifs, avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma agricole communautaire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**110. AEC 009-26/10/12 CC - Prise en considération du projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté des Aiguilles et instauration d'un périmètre de sursis à statuer en lien avec l'opération**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**111. AEC 010-26/10/12 CC - Déclaration de projet d'intérêt général de l'opération d'aménagement d'extension de la zone économique de la Plaine du Caire à Roquefort-la-Bédoule et approbation de la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de Roquefort-la-Bédoule**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**112. AEC 011-26/10/12 CC - Déclaration de projet d'intérêt général de l'opération d'aménagement située au quartier des Drailles à Roquefort-la-Bédoule et approbation de la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de Roquefort-la-Bédoule**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**113. AEC 012-26/10/12 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Association Nationale des Présidents de Conseils de Développement, pour son Conseil de Développement.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - PATRIMOINE FONCIER - PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Illac, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission ?

**Monsieur ILLAC.**- Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité sauf le rapport sur la présentation du bilan de la piscine des Gorguettes sur lequel certains

membres de la Commission ont émis un avis défavorable, mais il s'agit simplement d'acter ce bilan, il n'y a pas de vote.

**114. EPPS 001-26/10/12 CC - Instauration et Exercice du Droit de Prémption Urbain sur le territoire d'Ensuès-la-Redonne.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**115. EPPS 002-26/10/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à la réfection du bâtiment du Crématorium Saint-Pierre à Marseille**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**116. EPPS 003-26/10/12 CC - Approbation du montant des redevances de crémation pour l'année 2013**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**117. EPPS 004-26/10/12 CC - Présentation du rapport d'activité 2011 du délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation de la piscine communautaire Cap Provence à Cassis**

**Monsieur CROCE.**- Monsieur le Président, chers collègues, permettez-moi un petit retour en arrière à partir de ce rapport annuel.

Le 28 juin dernier, vous avez proposé au Conseil de reconduire le principe d'une nouvelle DSP de 6 ans pour la gestion de cette piscine. Notre groupe ne l'a pas voté.

Notre position faisait écho aux débats qui avaient animé les commissions EPPS et CCSLP, sur une certaine précipitation à reconduire un mode de gestion, 15 mois avant la fin du premier contrat, et surtout sans avoir de bilan d'activité depuis son lancement pour évaluer la pertinence du choix de DSP.

La réponse dans le rapport du 28 juin était sans réserve. Je la cite : *"Il est avéré que ce mode de gestion a donné toute satisfaction aux usagers et à l'administration..."*

Or que nous dit la synthèse du premier rapport annuel d'activité sur 2011 :

Premièrement, la fréquentation tout public est de 27% inférieure aux prévisions annoncées par le délégataire pour avoir le contrat.

Dont : - 12% sur les entrées publiques qui représentent 71 % du total réalisé

- 69% pour les entrées scolaires.

Seules les "entrées activités" (loisirs ludiques) sont supérieures de 18% aux prévisions, mais elles ne représentent que 17% du total.

Deuxièmement, rien sur le bilan sportif.

Troisièmement, les personnels recrutés sont au nombre de 10 au lieu des 14 prévus au contrat. C'est récurrent : le personnel est l'éternelle variable d'ajustement des comptes financiers ; mais ici il faut savoir que deux des postes manquants sont des maîtres nageurs, personnel incontournable pour l'animation et la sécurité des bassins.

Quatrièmement, le résultat d'exploitation est positif, mais inférieur de 57% sur la prévision.

Certes, il s'agit là de la première année de mise en route. Et on peut espérer une évolution de la fréquentation, notamment pour les scolaires des villes voisines. On verra au bilan annuel de 2012.

Certes, le contrat est "en bonne santé financièrement parlant", pour reprendre l'expression de la synthèse des services annexée. En effet, il permet au fermier de se rémunérer, sans que l'on sache exactement à quelle hauteur. Et il permet à la collectivité d'encaisser 26.000 euros.

Mais est-ce l'objectif d'un équipement public ?

A-t-on investi plus de 10 millions d'euros pour garantir un bon équilibre de gestion et de rentabilité pour le délégataire ? Ou pour répondre aux besoins d'activités sportives et ludiques des populations ? L'enquête de satisfaction serait plutôt positive ; nous dit-on. Je veux bien le croire, mais pour qui ? Pour celles et ceux qui fréquentent cette belle piscine ; peut-être faudrait-il s'interroger sur les clubs de natation, les jeunes, les salariés, les comités d'entreprises, les populations voisines plus démunies qui n'ont pas les moyens de se payer l'accès à cet équipement.

En tout état de cause, Monsieur le Président, vous conviendrez qu'on est quand même loin d'une gestion donnant toute satisfaction, pour reprendre ce qu'on a fait voter au Conseil en juin. Pour le moment, ce n'est toujours pas de nature à nous convaincre de la supériorité d'une gestion par le privé de nos équipements communautaires.

Nous nous abstiendrons sur ce rapport.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Il n'y a pas de vote, ce sera une abstention intellectuelle.

**Madame MILON**.- Je n'étais pas dans ce noble hémicycle lorsque vous avez choisi de faire la piscine communautaire, premier investissement communautaire de MPM.

Évidemment, peut-être qu'aujourd'hui, la piscine ne tourne pas à plein rendement, n'oublions pas que tout autour de Cassis et des communes de Roquefort-la-Bédoule et Carnoux-en-Provence directement concernées et de vous tous, chers amis, d'autres piscines à La Ciotat, à Gémenos, à Aubagne et ailleurs existent. Donc il y a aussi des utilisateurs qui étaient inscrits à l'année dans d'autres piscines.

Je dois vous dire, pour la pratiquer, même si je n'étais pas convaincue de cette construction au début, surtout dans le site très arboré qui avait été choisi, que c'est une piscine parfaitement propre, parfaitement entretenue, où les enfants sont nombreux et la fréquentation des clubs de plus en plus importante. Elle a été jugée tellement belle par nos grands sportifs marseillais qu'ils ont choisi de venir y faire des stages, car elle est tout à fait séduisante dans un contexte sportif où il y a l'accro-branche, le tennis, et d'autres sports.

Donc Monsieur le Président, chers amis qui avez voté ce projet, je vous remercie, au nom des enfants, des sportifs et des populations concernées, mais aussi des Marseillais, car vous êtes 29% à la pratiquer.

**118. EPPS 005-26/10/12 CC - Déclaration d'intérêt communautaire d'une miellerie et création et affectation d'une autorisation de programme relative aux études préalables**

**Monsieur AMIRATY**.- Gignac-la-Nerthe a 5 millions d'habitants supplémentaires. Nous avons créé un rucher municipal de 5 millions d'abeilles.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Si elles paient des impôts locaux, cela va vous enrichir !

(Rires)

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Franceschi, la Commission s'est réunie le 20 juin, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

**Monsieur MOULINS**.- M. Franceschi est parti, il m'a prié de présenter les rapports qui ont été soumis à la Commission Relations Extérieures. Ces rapports ont reçu un avis favorable de la Commission avec deux abstentions sur le rapport n°119.

**119. REX 001-26/10/12 CC - Approbation de cinq opérations de coopération décentralisée pour l'accès à l'eau au profit des populations, dans le cadre de l'application de la loi Oudin-Santini**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe UPAC

**120. REX 002-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association karwan pour le projet "Le Vieux-Port, entre Flammes et Flots" dans le cadre de Marseille Provence 2013**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**121. REX 003-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Association Gourméditerranée pour l'organisation d'un festival culinaire régional**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**122. REX 004-26/10/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Espace Culture pour l'organisation des Rencontres d'Averroès 2012**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

M. Jacquier ne prend pas part au vote.

**Monsieur LE PRESIDENT.** - Je vous remercie. Le Président et la technostructure vous remercient, puisque c'était le mot de l'assemblée.

*(La séance est levée vers 13 heures 05).*